

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS éMA 104 Rue de la Galera

34090 MONTPELLIER

SIREN: 799844055

Bureau de Montpellier - Pérols

100 avenue Alfred Sauvy CS 80050 34473 PEROLS CEDEX



04 99 52 88 40





www.rsm.global.fr

Bureau de Nîmes

445 Chemin du Mas de Boudan ARTEPARC - ZAC Georges Besse 2 30000 NIMES

04 66 28 22 00







www.rsm.global.fr 💊



Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Attestation de presentation des comptes	I
COMPTES ANNUELS	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Détail de l'Actif	5
Détail du Passif	7
Compte de Résultat	9
Détail du Compte de Résultat	11
Soldes Intermédiaires de Gestion	14
Détail des Soldes Intermédiaires	15
LIASSE FISCALE	18
2059A - Détail des immobilisations cédées	38
ANNEXES FISCALES	45
Produits à recevoir (avec détail)	46
Produits à recevoir (détail)	47
Charges à payer (avec détail)	48
Charges à payer (détail)	49
Charges constatées d'avance (avec détail)	50
Charges constatées d'avance (détail)	51
Produits constatés d'avance (avec détail)	52
Produits constatés d'avance (détail)	53
Charges à répartir	54
2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 1	55
2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 2	56
2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 3	57
2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 4	58
2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 5	59
2069RCI - Réductions et crédits d'impôt	60

SAS éMA 2024

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels du comité d'entreprise SAS éMA relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan: 1 059 232 euros

Chiffre d'affaires : 25 599 euros

Résultat net comptable : -315 933 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de développement Concessions brevets droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles	1 014 232 49 212	192 507 15 895	821 725 33 317	685 845 36 495
ACTI F I MMOBI LI SE	Avances et acomptes I MMOBILI SATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	357 306 15 133	319 446 11 589	37 861 3 544	92 226 4 994
	Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	300		300	300
	TOTAL (II)	1 436 183	539 436	896 747	819 860
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises	16 634		16 634	16 123
CTIFCIE	Avances et Acomptes versés sur commandes	720		720	720
A	CREANCES (3) Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé	15 465 115 779		15 465 115 779	34 698 136 226
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	2 320 11 567		2 320 11 567	2 320 16 183
Z 0	Charges constatées d'avance				2 591
COMPTES DE REGULARI SATI ON	TOTAL (III)	162 486		162 486	208 862
COMF	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 598 668	539 436	1 059 232	1 028 721
	(1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an			300	300

(3) dont créances à plus d'un an

Page : RSM FRANCE 3

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
	Capital social ou individuel	308 122	308 122
	Primes d' émission, de fusion, d' apport		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
ores	Réserve légale	10 000	10 000
rop	Réserves statutaires ou contractuelles		
Ϋ́	Réserves réglementées		
itau	Autres réserves	44 043	140 087
Capitaux Propres	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(315 933)	(96 044)
	Subventions d'investissement	116 976	100 510
-	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propr	es 163 207	462 675
spu	Produits des émissions de titres participatifs		
s for	Avances conditionnées		
Autres fonds propres			
⋖	Total des autres fonds prop		
ns	Provisions pour risques		
risio	Provisions pour charges		
Provisions	Total des provision		
	Total des provision	5	
	DETTES FI NANCI ERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
(1)	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	559 714	397 241
S	Emprunts et dettes financières divers (3)	169 864	21 618
DETTE	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 812	103 003
	Dettes fiscales et sociales	46 635	44 184
	DETTES DI VERSES		
	Dattes sur immebilications at comptee rattechés		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
-	Produits constatés d'avance (1)		
-			
	Total des dettes	896 025	566 047
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 059 232	1 028 721
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(315 933,46)	(96 043,77)
(1)		542 490	193 841
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	143 644	
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail de l'Actif

	01/01/2023 12	01/01/2022 12	
	31/12/2023 mois	31/12/2022 mois	Variations %
Capital souscrit non appelé			
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	896 747 84,6	819 860 79,7	76 887 ^{9,38}
Frais de développement	821 725 77,5	685 845 66,6	135 880 ^{19,8}
FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOP. AMORT FRAIS DE RECHERCHE	1 014 232 ^{95,7} (192 507) ^{18,1}	811 224 ^{78,8} (125 379) ^{12,1}	203 008 25,0 (67 128) 53,5
Concessions brevets et droits similaires	33 317 3,15	36 495 3,55	(3 178) -8,71
CONCESSIONS ET DRTS SIMILAIRES AMORT DES IMMOS CONCESSIONS ETC	49 212 ^{4,65} (15 895) ^{-1,5}	49 212 ^{4,78} (12 716) -1,2	(3 178) 24,9
Installations techniques, matériel et outillage	37 861 3,57	92 226 8,97	(54 365) ^{58,9}
INSTALL. TECHN MAT. MATÉRIEL INDUSTRIEL AMORT/INSTALL.TECHNIQUES AMORT. MATÉRIEL INDUSTRIEL	14 569 1,38 342 738 32,3 (8 323) -0,7 (311 123) ^{29,3}	14 569 1,42 301 976 29,3 (4 740) -0,4 (219 579) 21,3	40 761 13,5 (3 583) 75,5 (91 544) 41,6
Autres immobilisations corporelles	3 544 0,33	4 994 0,49	(1 450) 29,0
INSTAL. GÉNÉR. AGENC. AMGTS MATÉRIEL DE BUREAU & INFOR. MOBILIER AMORT AGENCTS DIVERS AMORT MAT DE BUREAU AMORT DU MOBILIER	2 325 0,22 11 348 1,07 1 460 0,14 (289) -0,0 (10 808) -1,0 (492) -0,0	2 325 0,23 11 348 1,10 1 460 0,14 (57) -0,0 (9 883) -0,9 (200) -0,0	(233) 09,0 (925) -9,36 (292) 46,1
Autres immobilisations financières	300 0,03	300 0,03	
DÉPOTS & CAUTIONS VERSÉS	300 0,03	300 0,03	
TOTAL III - Actif Circulant NET	162 486 15,3	208 862 20,3	(46 376) 22,2
Matières premières, approvisionnements	16 634 1,57	16 123 1,57	511 3,17
STOCK DE MATIÈRES PREMIÈRES	16 634 1,57	16 123 1,57	511 3,17
A vances & acomptes versés sur commandes FRS AVANCES & ACOMPTES/COMM.	720 0,07 720 0,07	720 0,07 720 0,07	
Créances clients et comptes rattachés	15 465 1,46	34 698 3,37	(19 233) 55,4
Collectif clients débiteurs CLIENTS FACTURES À ÉTABLIR	13 389 1,26 2 076 0,20	34 698 ^{3,37}	(21 309) 61,4 2 076
Autres créances	115 779 10,9	136 226 13,2	(20 446) 15,0
Collectif fournisseurs débiteurs DARTIS ALEXANDRE / 7622 BOUCHNEB MAROUA / 4969 AVANCES SUR SALAIRE	2 789 0,26 91 0,01 294 0,03 335 0,03	597 0,06	2 192 ^{67,3} 91 294
ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES TVA - DEDUCTIBLE IMMO TVA DED / NE PLUS UTILISER TVA - CREDIT A REPORTER TVA À DÉCILIADISER	76 367 7,21 27 203 2,57 5 554 0,52 1 758 0,17	108 418 10,5 7 051 0,69 5 827 0,57 448 0,04 12 154 1,18	(32 051) 29,5 20 152 85,8 (273) -4,69 1 310 92,4 (12 154) 00,0
TVA À RÉGULARISER TVA DED / FNP	1 388 0,13	1 396 0,14	(8) -0,59
Valeurs mobilières de placement	2 320 0,22	2 320 0,23	
ACTIONS ET PARTS SOCIALES	2 320 0,22	2 320 0,23	
Disponibilités	11 567 1,09	16 183 1,57	(4 616) ^{28,5}
CAISSE ÉPARGNE 8250 24 CE EXCÉDENT 3959		3 732 0,36	(3 732) 00,0

Page :

Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois
CAISSE D'EPARGNE 7812 94	11 56	7 1,09
Charges constatées d'avance		
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 059 23	2 0,0

01/01/2022	12
31/12/2022	mois
12 451	1,21
2 591	0,25
2 591	0,25
1 028 721	0.0

Variations	%
(884)	-7,10
(2 591)	0,00
(2 591)	0,00
30 511	2,97

Détail du Passif

TOTAL I - Capitalix propries 10.3 207 15.4 46.2 675 44.9 (299 467) 64.7		01/01/2023 12	01/01/2022 12	
Capital Social ou Individuel 308 122 29.0 308		04 (40 (0000	04 (40 (0000	Variations %
CAPITAL 308 122 29 0 308 122 29 9	TOTAL I - Capitaux propres	163 207 15,4	462 675 44,9	(299 467) 64,7
Reserve legale	Capital Social ou individuel	308 122 29,0	308 122 29,9	
Autres reserves	CAPITAL	308 122 29,0	308 122 29,9	
Autres reserves	Réserve légale	10 000 0,94	10 000 0,97	
Resultat de l'exercice (315 933) 29,8 (96 044) -9,3 (219 890) 28,9	RÉSERVES LÉGALES	10 000 0,94	10 000 0,97	
Resultat de l'exercice	Autres réserves	44 043 4,16	140 087 13,6	(96 044) 68,5
Subventions d'investissement 116 976 11.0 100 510 9.77 16 466 16.3	AUTRES RÉSERVES	44 043 4,16	140 087 13,6	(96 044) 68,5
Subentions Drivestissement - Readyinov Subentions Drivestissement - Readyinov Subentions inscentification in Mark Advices (26 361) - 2.4 115 337 11.2 28 000 2.6 (14 827) - 1.4 (11 534) 77.7	Résultat de l'exercice	(315 933) 29,8	(96 044) -9,3	(219 890) 28,9
SUBPLINIONS INSCRIPES AU RESULE (26 361) -2.4 (14 827) -1.4 (11 534) 77.7	Subventions d'investissement	116 976 11,0	100 510 9,77	16 466 16,3
TOTAL II - Autres fonds propres			115 337 11,2	28 000
TOTAL III - Total des Provisions TOTAL III - Total des Provisions			(14 827) -1,4	
### TOTAL IV - Total des dettes ### A 56 025 84.5 \$56 047 55.0 \$329 978 58.3 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	TOTAL II - Autres fonds propres			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 559 714 52.8 397 241 38.6 (3019) 0.0.0 EMPRUNT 34K - N°5024908 7616 0.72 15806 1.54 (8190) 51.8 EMPRUNT 9.9K - N°045949G 7616 0.72 15806 1.54 (8190) 51.8 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00 22.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00.0 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14.5 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 140 00.0 14	TOTAL III - Total des Provisions			
EMPRUNT 34K - N°56/24908 EMPRUNT - 40K - N°57196/73 EMPRUNT 9 K - N°57196/73 EMPRUNT - 9 K - N°57196/73 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 342 10.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 114 343 10.6 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 143 644 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 150K - 40 10.0 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 165 90.0 145 658 23.7 EMPRUNT - POE 150K - 44757G 165 90.0	TOTAL IV - Total des dettes	896 025 84,5	566 047 55,0	329 978 58,3
EMPRUNT - 40K - N°5719673 7 616 0.72 15 806 1.54 (8 190) 51.8 EMPRUNT - 90K - N°0519673 7 616 0.72 15 000 14.5 (35 658) 23.7 EMPRUNT - PGE 150K - 44757G 114 342 10.7 150 000 14.5 (35 658) 23.7 EMPRUNT - PGE 150K - 44757G 240 00 22.6 0 16.0 000 5.83 (5 984) -9.97 AVANCE BPI DVT ELECTRO 240 000 22.6 168 000 16.3 72 000 42.8 INT. COURVEMPR. ETABL CRED. 59 0.01 3.7 2000 42.8 INT. COURVEMPR. ETABL CRED. 59 0.01 3.7 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	559 714 52,8	397 241 38,6	162 473 40,9
EMPRUNT 9 OF - N°045949G 416 0.04 (416) 0.0 EMPRUNT - PGE 50K - 44757G 114 342 10.7 150 000 14.5 (35 658) 23.7 EMPRUNT - PGE 50K - N°135030G 54 016 5.10 60 000 5.83 (5 984) -9.97 AVANCE BPI DVI ELECTRO 240 000 22.6 168 000 16.3 72 000 42.8 INT. COUL**CHEMPR. ETABL. CRED. 59 0.01 37 37 ASSURANCES C.N.E. 37 37 37 CAISSE EPARGNE 8250 24 143 644 13.5 21 618 2.10 148 246 85.7 CCA BEATRICE SALA 167 190 15.7 21 290 2.07 145 899 85.2 CCA CLOMINAL 30 29 2 5.64 CCA ALDERAMIN (TOP TECH) 219 0.02 207 0.02 12 5.65 CCA CCA MICHELETTI 97 0.01 92 0.01 5 5.65 TAKENOUTI HISASI 2 329 0.22 20 0.00 16 808 16.3 COILECT FOURNIS, FACT. NON PARVENUES 112 433 10.6 89 346 8.69 23 087 25.8 FOURNIS, FACT. NON PARVENUES 15 113 1.43 14 725 1.43 388 2.64 COTIS, RETRAITE KLESIA 1 295 1.22 7 434 0.72		7.414 0.72		
EMPRUNT - PGE 150K - 44757G EMPRUNT - PGE 60K - N°135030G AVANCE EPI DVT ELECTRO 240 000 22.6 INT. COUR/EMPR. ETABL. CRED. SO 0.01 INT. COUR/EMPR. ETABL. CRED. ASSURANCES C. N.E. 37 CAISSE EPARGNE 8250 24 Emprunts et dettes financières divers 169 864 16.0 CCA BEATRICE SAIA 167 190 15.7 CCA GEATRICE SAIA 167 190 15.7 CCA CA LUBRAMIN (TOP TECH) 219 0.02 CCA CA LUBRAMIN (TOP TECH) 219 0.02 CCA CA CHINIAL 2329 0.22 Dettes fournisseurs et comptes rattachés 119 812 11.3 Dettes fournisseurs et scriediteurs 112 433 10.6 Collectif fournisseurs crediteurs 112 433 10.6 COIGEIL FACT. NON PARVENUES 7 378 0.70 Dettes fiscales et sociales 46 635 4.40 Dettes fiscales et sociales 12 508 4.40 COTIS. SECURITE SOCIALE 12 50.5 COTIS. SECURITE SOCIALE 12 50.5 COTIS. PREVOYANCE GENERALI 3 339 0.32 COTIS. RETRAITE KLESIA 1 2 57 0.12 COTIS. PREVOYANCE GENERALI 3 3 39 0.32 COTIS. RETRAITE KLESIA 1 12 57 0.12 COMPANDE SOLORE 1 12 40.0 COTIS. PREVOYANCE GENERALI 3 3 39 0.32 COTIS. RETRAITE KLESIA 1 12 636 0.03 COTIS. PREVOYANCE GENERALI 3 3 30 0.32 COTIS. PREVOYANCE GENERALI 5 7 11 0.65 COTIS. PREVOYANCE GENERALI 5 7 11 0.65 COTIS. PREVOYANCE GENERALI 5 7 11 0.65 COTIS. PREVOYANCE GENERALI 5 7 10 0.03 COTIS. SECURITE SOCIALE 5 7 8 0.05 COTIS. PREVOYANCE GENERALI 5 7 10 0.03 COTIS. PREVOYANCE GENERALI 6 10		7 010 0772		(8 190) 31,3 (416) 00,0
AVANCE EPI DUT ELECTRO INT. COUR/EMPR. ETABL CRED. SSURANCES C. N. E. CAISSE EPARGNE 8250 24 Emprunts et dettes financières divers 169 864 16.0 Emprunts et dettes financières divers 169 864 16.0 Emprunts et dettes financières divers 169 864 16.0 21 618 2.10 148 246 85.7 143 644 Emprunts et dettes financières divers 169 864 16.0 21 618 2.10 148 246 85.7 143 644 Emprunts et dettes financières divers 169 864 16.0 21 618 2.10 148 246 85.7 143 644 Emprunts et dettes financières divers 169 864 16.0 21 618 2.10 148 246 85.7 143 644 Emprunts et dettes financières divers 169 864 16.0 21 618 2.10 148 246 85.7 143 644 Emprunts et dettes financières divers 169 864 16.0 21 618 2.10 148 246 85.7 143 644 Emprunts et dettes financières divers 169 864 16.0 21 618 2.10 148 246 85.7 148 246 85.7 143 644 Emprunts et dettes financières divers 190 0.02 200 0.0	EMPRUNT - PGE 150K - 44757G			(35 658) ^{23,7}
INT. COURZEMPR. ETABL. CRED. 59 0.01 37 37 37 37 37 37 37 3				(5 984) -9,97
ASSURANCES C.N.E. CAISSE EPARGNE B250 24 Emprunts et dettes financières divers 169 864 16.0 21 618 2.10 148 246 85.7 CCA BEATRICE SALA 167 190 15.7 CCA QUMINAL 30 29 29 2 5.64 CCA CLA MICHELETTI 97 0.01 TAKENOUTI HISASI Dettes fournisseurs et comptes rattachés 119 812 11.3 COIlectif fournisseurs créditeurs 112 433 10.6 FOURNIS. FACT. NON PARVENUES TO THE SECURITE SOCIALE 15 113 1.43 COTIS. SÉCURITE SOCIALE 12 57 0.12 COTIS. PRÉVOYANCE GENERALI CS / CONGES PAYES CTIS. PRÉVOYANCE GENERALI CS / CONGES PAYER CS / CONCES			168 000 10,5	
Emprunts et dettes financières divers 169 864 16,0 CCA BEATRICE SALA 167 190 15.7 CCA BEATRICE SALA 167 190 15.7 CCA CUMINAL 30 CCA ALDERAMIN (TOP TECH) CCA ALDERAMIN (TOP TECH) CCA CCA MICHELETTI TAKENOUTI HISASI Dettes fournisseurs et comptes rattachés 119 812 11,3 Collectif fournisseurs et comptes rattachés 119 812 11,3 Collectif fournisseurs créditeurs 112 433 10.6 FOURNIS. FACT. NON PARVENUES T37 8 0.70 Dettes fiscales et sociales 46 635 4,40 DETTES PROV / CONGÉS PAYES 15 113 1,43 COTIS. SÉCURITÉ SOCIALE 12 958 1.22 T 434 0.72 DETTES PROV / CONGÉS PAYES 15 113 1,43 COTIS. RETRAITE KLESIA COTIS. REVOYANCE GENERALI S 339 0.32 ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE TVA- COLLECTE 20.00 % TVA-				
CCA BEATRICE SALA	CAISSE ÉPARGNE 8250 24	143 644 13,5		143 644
CCA CUMINAL 30	Emprunts et dettes financières divers	169 864 16,0		
CCA ALDERAMIN (TOP TECH) 219 0.02 207 0.02 12 5.65 5.65 13 14 12 12 13 10 10 10 10 10 10 10				145 899 85,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 119 812 11,3 103 003 10,0 16 808 16,3				
TAKENOUTI HISASI 2 329 0.22 103 003 10,0 16 808 16,3 Dettes fournisseurs et comptes rattachés 119 812 11,3 103 003 10,0 16 808 16,3 Collectif fournisseurs créditeurs 112 433 10,6 89 346 8,69 23 087 25,8 FOURNIS. FACT. NON PARVENUES 7 378 0,70 13 657 1,33 (6 279) 45,9 Dettes fiscales et sociales 46 635 4,40 44 184 4,30 2 450 5,55 DETTES PROV / CONGES PAYÉS 15 113 1,43 14 725 1,43 388 2,64 COTIS. SÉCURITÉ SOCIALE 12 958 1,22 7 434 0,72 5 524 74,3 COTIS. PREVOYANCE GENERALI 3 339 0,32 1 895 0,18 (638) 33,6 COTIS. PRÉVOYANCE GENERALI 3 339 0,32 3 856 0,37 (517) 13,4 CS / CONGES A PAYER 5 711 0,54 5 386 0,52 325 6,03 ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE 312 0,03 525 0,05 (212) 40,4 TVA - COLLECTEE 20.00 % 2 233 0,21 5 783 0,56 (3 551) 61,3 TVA/PRODUITS À RECEVOIR 346 0,03 4 303 0,42 1 062 24,6				
Collectif fournisseurs créditeurs FOURNIS. FACT. NON PARVENUES T 378 0,70 T				
FOURNIS. FACT. NON PARVENUES 7 378 0.70 13 657 1.33 (6 279) 45,9 Dettes fiscales et sociales 46 635 4,40 44 184 4,30 2 450 5,55 DETTES PROV / CONGÉS PAYÉS 15 113 1,43 14 725 1,43 388 2,64 COTIS. SÉCURITÉ SOCIALE 12 958 1,22 7 434 0,72 5 524 74,3 COTIS. RETRAITE KLESIA 1 257 0,12 1 895 0,18 (638) 33,6 COTIS. PRÉVOYANCE GENERALI 3 339 0,32 3 856 0,37 (517) 13,4 CS / CONGES A PAYER 5 711 0,54 5 386 0,52 325 6,03 ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE 312 0,03 525 0,05 (212) 40,4 TVA - COLLECTEE 20.00 % 2 233 0,21 5 783 0,56 (3 551) 61,3 TVA/PRODUITS À RECEVOIR 346 0,03 4 303 0,42 1 062 24,6	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 812 11,3	103 003 10,0	16 808 16,3
DETTES PROV / CONGÉS PAYÉS COTIS. SÉCURITÉ SOCIALE COTIS. RETRAITE KLESIA COTIS. PRÉVOYANCE GENERALI CS / CONGES A PAYER ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE TVA/PRODUITS À RECEVOIR ETAT CHARGES À PAYER DETTES PROV / CONGÉS PAYÉS 15 113 1,43 12 958 1,22 7 434 0,72 5 524 74,3 (638) 33,6 (517) 13,4 5 711 0,54 5 386 0,52 325 6,03 (212) 40,4 5 783 0,56 (3 551) 61,3 346 5 365 0,51 4 303 0,42 1 062 24,6				
COTIS. SÉCURITÉ SOCIALE 12 958 1,22 7 434 0,72 5 524 74,3 COTIS. RETRAITE KLESIA 1 257 0,12 1 895 0,18 (638) 33,6 COTIS. PRÉVOYANCE GENERALI 3 339 0,32 3 856 0,37 (517) 13,4 CS / CONGES A PAYER 5 711 0,54 5 386 0,52 325 6,03 ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE 312 0,03 525 0,05 (212) 40,4 TVA/- COLLECTEE 20.00 % 2 233 0,21 5 783 0,56 (3 551) 61,3 TVA/PRODUITS A RECEVOIR 346 0,03 346 ETAT CHARGES À PAYER 5 365 0,51 4 303 0,42 1 062 24,6	Dettes fiscales et sociales	46 635 4,40	44 184 4,30	2 450 5,55
COTIS. RETRAITE KLESIA 1 257 0.12 1 895 0.18 (638) 33.6 COTIS. PRÉVOYANCE GENERALI 3 339 0.32 3 856 0.37 (517) 13.4 CS / CONGES A PAYER 5 711 0.54 5 386 0.52 325 6.03 ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE 312 0.03 525 0.05 (212) 40.4 TVA - COLLECTEE 20.00 % 2 233 0.21 5 783 0.56 (3 551) 61.3 TVA/PRODUITS À RECEVOIR 346 0.03 346 ETAT CHARGES À PAYER 5 365 0.51 4 303 0.42 1 062 24.6	DETTES PROV / CONGÉS PAYÉS			
COTIS. PRÉVOYANCE GENERALI 3 339 0.32 3 856 0.37 (517) 13.4 CS / CONGES A PAYER 5 711 0.54 5 386 0.52 325 6.03 ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE 312 0.03 525 0.05 (212) 40.4 TVA - COLLECTEE 20.00 % 2 233 0.21 5 783 0.56 (3 551) 61.3 TVA/PRODUITS À RECEVOIR 346 0.03 346 ETAT CHARGES À PAYER 5 365 0.51 4 303 0.42 1 062 24.6				
CS / CONGES A PAYER 5 711 0,54 5 386 0,52 325 6,03 ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE 312 0,03 525 0,05 (212) 40,4 TVA - COLLECTEE 20.00 % 2 233 0,21 5 783 0,56 (3 551) 61,3 TVA/PRODUITS À RECEVOIR 346 0,03 346 ETAT CHARGES À PAYER 5 365 0,51 4 303 0,42 1 062 24,6				
ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE 312 0,03 525 0,05 (212) 40,4 TVA - COLLECTEE 20.00 % 2 233 0,21 5 783 0,56 (3 551) 61,3 TVA/PRODUITS À RECEVOIR 346 0,03 346 ETAT CHARGES À PAYER 5 365 0,51 4 303 0,42 1 062 24,6				
TVA - COLLECTEE 20.00 % 2 233 0,21 5 783 0,56 (3 551) 61,3 TVA/PRODUITS À RECEVOIR 346 0,03 346 ETAT CHARGES À PAYER 5 365 0,51 4 303 0,42 1 062 24,6		312 0,03		(212) 40,4
ETAT CHARGES À PAYER 5 365 0,51 4 303 0,42 1 062 24,6			5 783 0,56	(3 551) ^{61,3}
			4 202 0 42	
1 1 ZII 1 2 ZII 1	CHARGES A PAYER CHARGES A PAYER TA + FCP	3 303 6761	277 0,03	(277) 00,0

SAS éMA 2024

TOTAL DU BILAN PASSIF

Détail du Passif

01/01/2023 12 31/12/2023 mois 1 059 232 0,0

01/01/2022 12 31/12/2022 mois

Variations % 30 511 2,97

Compte de Résultat 1/2

31/12/2023 31/12/2022 France Exportation 12 mois 12 mois Ventes de marchandises Production vendue (Biens) PRODUITS D'EXPLOITATION 25 599 25 599 70 160 Production vendue (Services et Travaux) Montant net du chiffre d'affaires 25 599 25 599 70 160 Production stockée 203 008 240 684 Production immobilisée 4 157 2 500 Subventions d'exploitation 45 880 Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges 189 6 Autres produits Total des produits d'exploitation (1) 278 650 313 533 Achats de marchandises Variation de stock 44 744 22 204 Achats de matières et autres approvisionnements 5 858 (511)200 198 103 983 Autres achats et charges externes CHARGES D'EXPLOITATION Impôts, taxes et versements assimilés 2 854 3 190 186 140 214 761 Salaires et traitements 69 468 81 381 Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amortissements : 166 882 80 376 - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant Dotations aux provisions 52 62 Autres charges Total des charges d'exploitation (2)669 837 511 806 RESULTAT D'EXPLOITATION (391187)(198272)

Page: 9

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(391 187)	(198 272)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FI NANCI ERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	64	357
	Total des produits financiers	64	357
CHARGES FI NANCI ERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 281	5 106
	Total des charges financières	8 281	5 106
	RESULTAT FINANCIER	(8 217)	(4 749)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(399 404)	(203 021)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	11 534	11 534
	Total des produits exceptionnels	11 534	11 534
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15	7 956
EXCE	Total des charges exceptionnelles	15	7 956
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 519	3 578
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(71 952)	(103 399)
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	290 247 606 181	325 424 421 468
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(315 933)	(96 044)
(2) c	dont produits afférents à des exercices antérieurs dont charges afférentes à des exercices antérieurs dont produits concernant les entreprises liées dont intérêts concernant les entreprises liées		

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 12 31/12/2023 mois	01/01/2022 12 31/12/2022 mois	Variations %
Total des produits d'exploitation	278 650 N/S	313 533 6,8	(34 884) 11,1
Ventes de marchandises			
Production vendue Biens			
Production vendue Services + Travaux	25 599 0,0	70 160 0,0	(44 561) 63,5
Production vendue Services FRANCE	25 599 0,0	70 160 0,0	(44 561) 63,5
PREST. R&D 20% PREST. R&D AGRÉMENT CIR	25 599 0,0	45 160 64,3 25 000 35,6	(19 561) 43,3 (25 000) 00,0
Montant net du chiffre d'affaires	25 599 0,0	70 160 0,0	(44 561) 63,5
Production immobilisée	203 008 3,0	240 684 3,0	(37 677) 15,6
PRODUCTION IMMOBILISÉE	203 008 3,0	240 684 3,0	(37 677) 15,6
Subventions	4 157 16,2	2 500 3,56	1 657 66,3
SUBVENTION D'EXPLOITATION	4 157 16,2	2 500 3,56	1 657 66,3
Reprises sur amts, dépréciations et provisions	45 880 9,2		45 880
TRANSF CH. D'EXPLOIT. TVA 20%	45 880 9,2		45 880
Autres produits d'exploitation	6 0,02	189 0,27	(183) 96,9
PRODUITS DE GESTIONS COURANTE	6 0,02	189 0,27	(183) 96,9
Total des charges d'exploitation	669 837 N/S	511 806 9,4	158 031 30,8
Achats de matières premières et autres appro.	44 744 4.7	22 204 31,6	22 540 01,5
ACHATS PRODUITS	44 744 4,7	22 204 31,6	22 540 01,5
Variation de stocks approvisionnements	(511) -2,0	5 858 8,35	(6 369) ^{08,7}
VAR. DE STOCK DE MAT. PREMIÈRE	(511) -2,0	5 858 8,35	(6 369) 08,7
Autres achats et charges externes	200 198 2,0	103 983 8,2	96 215 ^{92,5}
ACHATS PRESTATIONS FOURNITURE EDF GDF	31 935 ^{4,7} 61 181 ^{8,9}		31 935 61 181
FOURNITURE CARBURANT	86 0,34	236 0,34	(150) ^{63,4}
EAU FOURN. D'ENTR. PETIT ÉQUIP.	500 ^{1,95} 1 452 ^{5,67}	9 779 13,9	500 (8 327) ^{85,1}
FOURNITURES ADMINISTRATIVES LOCATIONS IMMOBILIÈRES	294 ^{1,15} 22 955 ^{89,6}	1 202 ^{1,71} 25 701 ^{36,6}	(909) ^{75,5} (2 746) ^{10,6}
LOCATIONS IMMOBILIÈRES LOCATIONS MOBILIÈRES	366 1,43	884 1,26	(518) 58,5
LOCATION IMPRIMANTE	1 965 7,68	703 1,00	1 262 79,4
ENTRETIEN ET REPARATION BIEN M MAINTENANCE	123 ^{0,48} 175 ^{0,68}	6 076 8,66	123 (5 901) ^{97,1}
ASSURANCES	3 923 15,3	5 146 ^{7,33}	(1 223) 23,7
ASSURANCES MULTIRISQUES BUREAU	7 498 29,2	4 658 6,64	2 840 60,9
ASSURANCES EMPRUNTS FRAIS DE CONGRÈS FORMATIONS	923 3,60 400 1,56	600 0,86	923 (200) ^{33,3}
HONORAIRES COMPTABLES SOCIALES	9 384 36,6	7 960 11,3	1 424 17,8
HONORAIRES JURIDIQUES	4 880 ^{19,0}	4 138 ^{5,90} 13 191 ^{18,8}	742 ^{17,9} 21 800 ^{65,2}
AUTRES HONORAIRES FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX	34 991 6,6 12 0,05	6 0,01	6 08,8
FRAIS ACTES MAINT. BREVETS	7 379 28,8 94 0,37	3 435 4,90	3 944 14,8
TRANSPORTS DE BIENS		396 0,56	(302) 76,2

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 12 31/12/2023 mois	01/01/2022 12 31/12/2022 mois	Variations %
RÉCEPTIONS FRAIS POSTAUX FRAIS TELEPHONES INTERNET FRAIS BANCAIRES AUTRES FRAIS FINANCIERS	875 3,42 794 3,10 2 263 8,84 2 133 8,33 500 1,95	2 358 3,36 939 1,34 3 175 4,53 1 170 1,67 7 200 10,2	(1 484) 62,9 (145) 15,4 (912) 28,7 963 82,2 (6 700) 93,0
COTISATIONS	1 040 4,06	1 048 1,49	(8) -0,76
Impôts, taxes et versements assimilés TAXE D'APPRENTISSAGE	2 854 11,1 957 ^{3,74}	3 190 4,55 1 431 ^{2,04}	(336) 10,5 (473) 33,0
PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A CONTRIBUTION FONCIÈRE DES ENT.	1 090 4,26 807 3,15	1 303 1,86 457 0,65	(213) ^{16,3} 350 ^{76,5}
Salaires et traitements	186 140 7,1	214 761 6,1	(28 621) 13,3
SALAIRES APPOINTEMENTS COMM. CONGÉS PAYÉS INDEMNITE LICENCIEMENT	182 812 4,1 388 1,52 2 940 11,4	210 388 9,8 4 373 6,23	(27 576) 13,1 (3 985) 91,1 2 940
Charges sociales du personnel	69 468 1,3	81 381 5,9	(11 914) 14,6
COTISATIONS URSSAF COTISATIONS PRÉVOYANCE COTISATIONS RETRAITES CS / PROV CP MÉDECINE DU TRAVAIL TICKET RESTAURANT	46 277 0,7 6 788 26,5 12 203 47,6 325 1,27 644 2,51 3 231 12,6	53 579 76,3 5 695 8,12 14 054 20,0 2 097 2,99 550 0,78 5 406 7,71	(7 301) 13.6 1 093 19.2 (1 851) 13.1 (1 773) 84.5 94 17.0 (2 176) 40.2
Dotation aux amortissements sur immobilisations	166 882 1,9	80 376 4,5	86 507 07,6
DOT/IMMOB. INCORPORELLES DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	70 306 4,6 96 576 7,2	46 181 65,8 34 194 48,7	24 125 52,2 62 382 82,4
Autres charges de gestion courante CHARGES DIV. GESTION COURANTE	62 0,24 62 0,24	52 0,07 52 0,07	10 ^{18,9} 10 ^{18,9}
Résultat d'exploitation	(391 187) N/S	(198 272) 82,6	(192 915) 97,3
Total des produits financiers	64 0,25	357 0,51	(293) 82,1
Autres intérêts et produits assimilés AUTRES PRODUITS FINANCIERS	64 0,25 64 0,25	357 0,51 357 ^{0,51}	(293) 82,1 (293) 82,1
Total des charges financières	8 281 32,3	5 106 7,28	3 175 62,1
I ntérêts et charges assimilées INTÉRÊTS SUR EMPRUNT INTÉRÊTS DES CCA	8 281 32,3 2 189 8,55 6 092 23,8	5 106 7,28 2 547 3,63 2 559 3,65	3 175 62.1 (358) 14.0 3 533 38.1
Résultat financier	(8 217) 32,1	(4 749) -6,7	(3 468) 73,0
Résultat courant avant impôts	(399 404) N/S	(203 021) 89,3	(196 383) 96,7
Total des produits exceptionnels	11 534 45,0	11 534 16,4	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 534 45,0	11 534 16,4	
QP SUB INVESTISSEMENT	11 534 45,0	11 534 16,4	
Total des charges exceptionnelles	15 0,06	7 956 11,3	(7 941) 99,8

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 12 31/12/2023 mois	01/01/2022 12 31/12/2022 mois	Variations %
Charges exceptionnelles sur opération de gestion Charges except./ope.gestion	15 0,06 15 ^{0,06}		15 15
Charges exceptionnelles sur opération en capital VNC IMMOBILIS. CORPORELLES		7 956 11,3 7 956 ^{11,3}	(7 956) 00,0 (7 956) 00,0
Résultat exceptionnel	11 519 45,0	3 578 5,10	7 941 21,9
Impôts sur les bénéfices CIR	(71 952) 81,0 (71 952) 81,0	(103 399) 47,3 (103 399) 47,3	31 447 ^{30,4} 31 447 ^{30,4}
Résultat de l'exercice	(315 933) N/S	(96 044) 36,8	(219 890) 28,9

Soldes Intermédiaires de Gestion

Soldes III	termean	and		311	<i>3</i> 11	
	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	25 599	100,0	70 160	100,0	(44 561)	-63,5
Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue + Variation production stockée	25 599	100,0	70 160	100,0	(44 561)	-63,5
+ Production immobilisée	203 008	793,0	240 684	343,0	(37 677)	-15,6
PRODUCTION DE L'EXERCICE	228 607	893,0	310 844	443,0	(82 237)	-26,4
 Achats stockés approvisionnement Variation des stocks et approvisionnement Achats de sous-traitance directe 	44 744 (511) 31 935	19,57 -0,22 13,97	22 204 5 858	7,14 1,88	22 540 (6 369) 31 935	
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	152 439	66,68	282 782	90,97	(130 343)	-46,0
MARGES (Commerciale + Production)	152 439	595,4	282 782	403,0	(130 343)	-46,0
- Achats non stockés (c) - Autres charges externes (c)	63 512 104 751	248,1	11 217 92 766	15,99 132,2	52 295 11 985	466,2 12,92
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	244 431	954,8	132 045	188,2	112 386	85,11
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(15 824)	-61,8	178 799	254,8	(194 623)	108,8
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	4 157 2 047 807 186 140 69 468	16,24 8,00 3,15 727,1 271,3	2 500 2 733 457 214 761 81 381	3,56 3,90 0,65 306,1 115,9	1 657 (686) 350 (28 621) (11 914)	66,30 -25,1 76,59 -13,3 -14,6
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(270 129)	N/S	(118 034)	168,2	(152 095)	128,8
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort., dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante	6 45 880 166 882 62	0,02 179,2 651,9 0,24	189 80 376 52	0,27 114,5 0,07	(183) 45 880 86 507 10	-96,9 107,6 18,94
RÉSULTAT EXPLOITATION	(391 187)	N/S	(198 272)	282,6	(192 915)	-97,3
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	64 8 281	0,25	357 5 106	0,51 7,28	(293) 3 175	-82,1 62,19
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(399 404)	N/S	(203 021)	289,3	(196 383)	-96,7
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	11 534 15	45,06 0,06	11 534 7 956	16,44 11,34	(7 941)	-99,8
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 519	45,00	3 578	5,10	7 941	221,9
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices	(71 952)	281,0	(103 399)	147,3	31 447	30,41
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(315 933)	N/S	(96 044)	136,8	(219 890)	228,9

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2023 12	01/01/2022 12	
	31/12/2023 mois	31/12/2022 mois	Variations %
Montant net du chiffre d'affaires	25 599 0,0	70 160 0,0	(44 561) 63,5
Marge commerciale			
Production vendue Services	25 599 0,0	70 160 0,0	(44 561) 63,5
PREST. R&D 20% PREST. R&D AGRÉMENT CIR	25 599 0,0	45 160 64,3 25 000 35,6	(19 561) 43,3 (25 000) 00,0
Production immobilisée	203 008 3,0	240 684 3,0	(37 677) 15,6
PRODUCTION IMMOBILISÉE	203 008 3,0	240 684 3,0	(37 677) 15,6
Production de l'exercice	228 607 3,0	310 844 3,0	(82 237) 26,4
Achats stockés approvisionnement	44 744 4,7	22 204 31,6	22 540 01,5
ACHATS PRODUITS	44 744 4,7	22 204 31,6	22 540 01,5
Variation de stocks approvisionnements	(511) -2,0	5 858 8,35	(6 369) 08,7
VAR. DE STOCK DE MAT. PREMIÈRE	(511) -2,0	5 858 8,35	(6 369) 08,7
Achats de sous-traitance	31 935 4,7		31 935
ACHATS PRESTATIONS	31 935 4,7		31 935
Marge brute de production	152 439 5,4	282 782 3,0	(130 343) 46,0
Production de l'exercice + Marge commerciale	228 607 3,0	310 844 3,0	(82 237) 26,4
Achats non stockés matières et fournitures	63 512 8,1	11 217 15,9	52 295 66,2
FOURNITURE EDF GDF FOURNITURE CARBURANT	61 181 ^{8,9} 86 ^{0,34}	236 0,34	61 181 (150) 63,4
EAU	500 ^{1,95}		500
FOURN. D'ENTR. PETIT ÉQUIP. FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 452 ^{5,67} 294 ^{1,15}	9 779 13,9 1 202 1,71	(8 327) 85,1 (909) 75,5
Autres charges externes	104 751 9,1	92 766 2,2	11 985 12,9
LOCATIONS IMMOBILIÈRES	22 955 89,6	25 701 36,6	(2 746) 10,6
LOCATIONS MOBILIÈRES LOCATION IMPRIMANTE	366 ^{1,43} 1 965 ^{7,68}	884 ^{1,26} 703 ^{1,00}	(518) ^{58,5} 1 262 ^{79,4}
ENTRETIEN ET REPARATION BIEN M	123 0,48		123
MAINTENANCE ASSURANCES	175 ^{0,68} 3 923 ^{15,3}	6 076 ^{8,66} 5 146 ^{7,33}	(5 901) 97,1 (1 223) ^{23,7}
ASSURANCES ASSURANCES MULTIRISQUES BUREAU	7 498 29,2	4 658 6,64	2 840 60,9
ASSURANCES EMPRUNTS	923 3,60		923
FRAIS DE CONGRÈS FORMATIONS	400 1,56 9 384 36,6	600 ^{0,86} 7 960 ^{11,3}	(200) ^{33,3} 1 424 ^{17,8}
HONORAIRES COMPTABLES SOCIALES HONORAIRES JURIDIQUES	4 880 19,0	4 138 5,90	742 17,9
AUTRES HONORAIRES	34 991 6,6	13 191 18,8	21 800 65,2
FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX	12 0,05	6 0,01	6 08,8
FRAIS ACTES MAINT. BREVETS TRANSPORTS DE BIENS	7 379 ^{28,8} 94 0,37	3 435 ^{4,90} 396 ^{0,56}	3 944 ^{14,8} (302) ^{76,2}
DÉPLACEMENTS DIRECTION	2 079 8,12	3 983 5,68	(1 904) 47,8
RÉCEPTIONS	875 ^{3,42}	2 358 3,36	(1 484) 62,9
FRAIS POSTAUX	794 3,10	939 1,34	(145) ^{15,4}
FRAIS TELEPHONES INTERNET FRAIS BANCAIRES	2 263 ^{8,84} 2 133 ^{8,33}	3 175 ^{4,53} 1 170 ^{1,67}	(912) ^{28,7} 963 ^{82,2}
AUTRES FRAIS FINANCIERS	500 1,95	7 200 10,2	(6 700) 93,0
COTISATIONS	1 040 4,06	1 048 1,49	(8) -0,76

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2023 12 31/12/2023 mois	01/01/2022 12 31/12/2022 mois	Variations %
Valeur ajoutée produite	(15 824) 61,8	178 799 4,8	(194 623) 08,8
Subventions	4 157 16,2	2 500 3,56	1 657 66,3
SUBVENTION D'EXPLOITATION	4 157 16,2	2 500 3,56	1 657 66,3
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	2 047 8,00	2 733 3,90	(686) ^{25,1}
TAXE D'APPRENTISSAGE PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A	957 3,74 1 090 4,26	1 431 ^{2,04} 1 303 ^{1,86}	(473) 33,0 (213) 16,3
Impôts, taxes & versements assimilés autres	807 3,15	457 0,65	350 76,5
CONTRIBUTION FONCIÈRE DES ENT.	807 3,15	457 0,65	350 76,5
Salaires et traitements	186 140 7,1	214 761 6,1	(28 621) 13,3
SALAIRES APPOINTEMENTS COMM. CONGÉS PAYÉS	182 812 ^{4,1} 388 ^{1,52}	210 388 ^{9,8} 4 373 ^{6,23}	(27 576) 13,1 (3 985) 91,1
INDEMNITE LICENCIEMENT	2 940 11,4	4 373 0,20	2 940
Charges sociales	69 468 1,3	81 381 5,9	(11 914) 14,6
COTISATIONS URSSAF	46 277 0,7	53 579 76,3	(7 301) 13,6
COTISATIONS PRÉVOYANCE COTISATIONS RETRAITES	6 788 ^{26,5} 12 203 ^{47,6}	5 695 8,12 14 054 ^{20,0}	1 093 ^{19,2} (1 851) ^{13,1}
CS / PROV CP	325 1,27	2 097 2,99	(1 773) 84,5
MÉDECINE DU TRAVAIL	644 2,51	550 ^{0,78}	94 17,0
TICKET RESTAURANT	3 231 12,6	5 406 7,71	(2 176) 40,2
Excédent brut d'exploitation	(270 129) N/S	(118 034) 68,2	(152 095) 28,8
Autres produits d'exploitation	6 0,02	189 0,27	(183) ^{96,9}
PRODUITS DE GESTIONS COURANTE	6 0,02	189 0,27	(183) 96,9
Transfert de charges	45 880 9,2		45 880
TRANSF CH. D'EXPLOIT. TVA 20%	45 880 9,2		45 880
Dotations aux amortissements et provisions	166 882 1,9	80 376 4,5	86 507 07,6
DOT/IMMOB. INCORPORELLES	70 306 4,6 96 576 7,2	46 181 65,8 34 194 48,7	24 125 ^{52,2} 62 382 ^{82,4}
DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	70 070		
Autres charges de gestion courante	62 0,24	52 0,07	10 18,9
CHARGES DIV. GESTION COURANTE	62 0,24	52 0,07	10 18,9
Résultat d'exploitation	(391 187) N/S	(198 272) 82,6	(192 915) ^{97,3}
Produits financiers	64 0,25	357 0,51	(293) 82,1
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	64 0,25	357 0,51	(293) 82,1
Charges financières	8 281 32,3	5 106 7,28	3 175 62,1
INTÉRÊTS SUR EMPRUNT	2 189 8,55	2 547 3,63	(358) 14,0
INTÉRÊTS DES CCA	6 092 23,8	2 559 3,65	3 533 38,1
Résultat courant avant impôts	(399 404) N/S	(203 021) 89,3	(196 383) 96,7
Produits exceptionnels	11 534 45,0	11 534 16,4	
QP SUB INVESTISSEMENT	11 534 45,0	11 534 16,4	
Charges exceptionnelles	15 0,06	7 956 11,3	(7 941) 99,8

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2023 12 31/12/2023 mois	01/01/2022 12 31/12/2022 mois	Variations %
Charges except./ope.gestion VNC IMMOBILIS. CORPORELLES	15 0,06	7 956 11,3	15 (7 956) ^{00,0}
Résultat exceptionnel	11 519 45,0	3 578 5,10	7 941 21,9
I mpôts sur les bénéfices CIR	(71 952) 81,0 (71 952) ^{81,0}	(103 399) 47,3 (103 399) 47,3	31 447 ^{30,4} 31 447 ^{30,4}
Résultat de l'exercice	(315 933) N/S	(96 044) 36,8	(219 890) 28,9

LIASSE FISCALE





(2024)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts) Tintre à date du service

Liberté Egalité		IMPÔT S	SUR LES	SOC	CIÉTÉS	(art. 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service
Fruternité Exercice ouvert le	01012023	et clos le 31122	2023	Régim	e simplifié d'imposition	Régime réel normal X
Déclaration souscrite po	our le résultat d'ens	semble du groupe Si	PME innovante	_	tion pour le régime option 209-O B (entreprises de trai	
1			T WE mile vance	art. 2	209-O B (entreprises de trai	asport maritime)
A IDENTIFIC	CATION DE L'E					1 1
		ion de la société			Adresse	du siège social
SAS éM	A					
SIRET 799844 0	05500027					
	Adresse du pi	rincipal établissement			Ancienne adresse	e en cas de changement
104 Rue	de la Galera					
34090 M	ONTPELLIER					
RÉGIME F	IS CAL DES GR	OUPES				
	-		ent déposer cette	déclaratio	on en deux exemplaires (ar	t 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le grou	-				SIRET	
Pour les sociétés filiales,	désignation, adress	se du lieu d'imposition et	n° d' identificati	on de la so	ociété mère :	
B ACTIVITÉ						
Activités exercées		spécialisées diverse				d'activité, cochez la case
C RÉCAPITU	JLATION DES É	LÉMENTS D'IMPOSI	TION (cf. notice	e de la décl	laration n°2065-SD)	
1. Résultat fiscal Bénéfice	imposable au taux nor	mal 0	Bénéfice imposable à	15%		Déficit 387 885
	net de cession, de con	cession ou de sous-concession	des brevets et droits	de propriété i	industrielle assimilés imposable	au taux de 10%
2. Plus-values PV à long terme imposables à 15	9/0	PV à long terme i	imposables à 19%		PV exonérées (art. 23	38 auindecies)
	,,,		Г		T V SISTIETES (MILL 2)	quinaccios)
Autres PV imposables à 19% 3. Abattements sur le bé	néfice et exonéi	PV à long terme i	Zones franches	urhainac		
Entreprises nouvelles art. 4	4 sexies Jeur	nes entreprises innovantes,	Territoire entrepart 44 octies A	preneur	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Zone de restructuration de
Reprise d'entreprise en diff art.44 septies	Zon	44 sexies-0 A es franches d'activité	Zone de dévelo	ppement	Bassins d'emploi à	la défense art 44 terdecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamise art.44 sexdecies	r (BUD) art.	14 quaterdecies Bénéfice ou déficit exc	prioritaire art. 4	4 septdecies	redynamiser, art. 44 duode Plus-values exon	cies
Sociétés d'investissements immo		(indiquer + ou - selon	le cas)		relevant du taux d	
4. Option pour le crédit				CGI		
		de la déclaration n°2065-5 gétrangère, avant donné lieu à		tif ant de aufd	lito dilamato	
2. Au titre des revenus auxquels	est attaché, en vertu d	'une convention fiscale conclu	e avec un Etat étrange		re ou une collectivité territoriale	
		ôt de cet Etat, territoire ou coll		(.C	1 1 1/1 1/2 20065	(ID)
			US LUCATIFS	(cr. notice	e de la déclaration n°2065-	<u>SD)</u>
Recettes nettes soumises à		RAIRE DE SOLIDARI	TE (of notice do	la dáalamati	ion n°2065 SD)	
Assiette de la contribution			TE (CI. HOTICE de	ia deciarati	1011 II 2003-SD)	
	1		I DÉPÔT DE LA	DÉCLAI	RATION PAYS PAR PAY	VS ChC/DAC4
					quinquies C-I-1 du CGI), co	
Si vous êtes la société têt	e de groupe et que	vous avez désigné une aut	tre entité du group	e pour sou	scrire la déclaration n° 225	8-SD, indiquer le nom,
adresse et numéro d'ident	incation riscale de	rentite designee :				
3. Si vous êtes l'entreprise d Dans ce cas, veuillez indiqu	désignée au dépôt d	le la déclaration n° 2258-	SD par la société t	ête de grou	upe (art. 223 quinquies C-I-	2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veumez muiqu	er ie nom, adresse	et numero didentification	i fiscale de la socie	ete tete de	groupe.	
					aration n°2258-SD, indique	r le nom,l'État de résidence et l
numéro d'identification fisc	cai de l'entite du gi	oupe qui souscrit la declar	ration pays par pa	ys:		
H COMPTA	BILITÉ INFORM	IATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle	d'une comptabilité	informatisée ? OUI	Si oui, indication	ı du logicie	el utilisé ComptabiliteEx	pert
Nom et adresse du professi	1	e comptable :		adresse du		
RSM MEDITERRANEE	100 AVI 34470	ENUE ALFRED SAUVY PEROLS				
		Tél: 04995288	840			Tél:
	conventionné	(Cocher la case correspo	1	du déclarar		
Nom et adresse du CGA/ON	AGA ou du viseur o	ou certificateur conventio		t nom de -	Lieu: MONTPELLIER	
Nº d'a anó t	1		Signature		ignataire : DIRIGEANTE SALA BEATRICE	
N° d'agrément : Examen de conformité	<u> </u>		Sagnature	- •		
fiscale (ECF)	prestataire :					

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

 N° 2065 Bis-SD

(2024)

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice

SAS éMA 31122023 (A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

I RÉPARTI	TION DES PRODUITS DES	S ACTIO		PARTS SOCL es par la	ALES, AINSI Q	UE DES REVE	NUS ASSIMILĒ	S DISTRIBUE	
dividendes, revenus et autres	stributions correspondant aux intérêts produits des actions et parts sociales	3,	socié	té elle-même					
payables aux associés, action			du se	rvice des titres	issement chargé	(b)			
 Montant des distributions ne désigne pas le (les) bénéfic 	correspondant à des rémunérations ou riaire(s)	avantages do	ont la socié	été		(c)			
	ou acomptes consentis aux associés, a etement, soit par personnes interposées					(d)			
4. Montant des distributions						(e)			
autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d)						(f)			
ci-dessus						(g)			
(A préciser par nature sur les lignes e à h)						(h)			
5. Montant des revenus distri à l'abattement de 40% prévu a	bués éligibles u 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(i)			
6. Montant des revenus distri						(j)			
7. Montant des revenus répart						total (a à h)			
- India es no d									
J RÉMUNÉ	RATIONS NETTES VERSÉ	Pour les					l'impôt sur les socié	tés, à chaque	
Nom, prénoms, domicile et qu	nalité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :	SARL Nombre de parts	as	socié, gérant ou no ments forfaitaire	on, désigné col. 1, à ti es de frais ou autres r	tre de traitements, ém émunérations de ses f	oluments, indemnités onctions dans la soci	, rembourse- été.	
- SARL - tous les associé - SCA - associés gérants :	śs;	sociales apparte- nant à	Année au cours de		M	Iontant des sommes v		fi1-	
- SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés e - SEP et sté de copropriét	en nomou commandités ; aires de navires - associés, gérants ou	chaque as- socié en toute pro-	laquelle le verse- ment a	à titre de traitements émoluments		e représentation, de déplacement	autres que ceu:	s professionnels ux visés dans les nes 5 et 6	
coparticipants		priété ou en usufruit	été effec- tué	proprement dits	Indemnités forfaitaires	Rembour- sements	Indemnités forfaitaires	Rembour- sements	
	1	2	3	4	5	6	7	8	

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

et perçus au titre de l'exercice

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)

(art. 223 du Code général des impô	its)	ANNEXE A LA DECLAI	RATION N° 2065	(2024)			
Désignation de l'entrepret Date de clôture de l'e		(A ne remp lir que sur les exemp	laires "en continu")				
K DIVERS							
	NOM ET ADRESSE DU F	PROPRIET AIRE DU FONDS (en ca	s de gérance libre)				
ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
L CADREN	NE CONCERNANT QUE	LES ENTREPRISES PLACÉES :	SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ I	D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS	sur les DSN de 2023, montant total de		sées aux apprentis sous contrat et aux handicapé cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe uisition des chèques-vacances par les salariés.				
	Rétrocessions d'honoraire	s, de commissions et de courtages					
	1	MOINS-VALUES A LONG TER	ME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 1	19 %			
		Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %			
MVLT restant à reporte	er à l'ouverture de l'exercice						
M VLT imputée sur les l	PVLT de l'exercice						
M VLT réalisée au cours	de l'exercice						
MVLT restant à reporte	er						

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice



Désignation de l'entreprise : SAS éMA Adresse de l'entreprise : 104 Rue de la Galera 104 Rue de la Galera 105 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 125 Durée de l'exercice précédent * 125 Durée de								
		éro SIRET * 7 9 9 8 4 4		5 5 0 0 0 2 7				Néant 🔲 *
							Exercice N, clos le, 31122023	31122022
			-	Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	Α	A				
	ES	Frais d'établissement *	Α	В	AC			
	ORELI	Frais de développement*	C	X 1 014 232	CQ	192 507	821 725	685 845
	NCORF	Concessions, brevets et droits similaires	A	F 49 212	AG	15 895	33 317	36 495
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial (1)	A	Н	ΑI			
	ILISA	Autres immobilisations incorporelle	es A	J	AK			
	IMMOE	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	A	L	AM			
*		Terrains	A	N	AC			
ISE	OREL	Constructions	A	P	ΑQ			
OBII	S CORI	Installations techniques, matériel et outillage industriels	A	R 357 306	AS	319 446	37 861	92 226
IMM	SATION	Autres immobilisations corporelles	A	T 15 133	ΑÜ	11 589	3 544	4 994
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	A	V	ΑW			
A(IMM	Avances et acomptes	A	х	ΑY			
	(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		es .	СТ			
	TERES	Autres participations	C	U	CV			
	FINANC	Créances rattachées à des participations	Е	В	ВС			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	E	D	BE			
	BILISA	Prêts	E	F	BG			
	MMOE	Autres immobilisations financières	* B	Н 300	BI		300	300
		TO TAL (II) B	1 436 183	BK	539 436	896 747	819 860
		Matières premières, approvisionnements	В	L 16 634	ВМ		16 634	16 123
	*	En cours de production de biens	В	N	ВО			
	STOCKS	En cours de production de services	Е	Р	BQ			
	S	Produits intermédiaires et finis	В	R	BS			
ANT		M archandises	В	Г	BU			
COL		Avances et acomptes versés sur commandes	Е	V 720	BW		720	720
CIR	CES	Clients et comptes rattachés (3) *	Е	X 15 465	BY		15 465	34 698
ACTIF CIRCULANT	CREANCES	Autres créances (3)	Е	Z 115 779	CA		115 779	136 226
A	ວ	Capital souscrit et appelé, non vers	é C	В	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	C	D 2 320	CE		2 320	2 320
	DIV	Disponibilités	C	F 11 567	CG		11 567	16 183
		Charges constatées d'avance (3) *	C	Н	CI			2 591
	ion	TO TAL (II	1)	J 162 486	CK		162 486	208 862
Comptes	arisat	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IN	() C	W				
Cor	régul	Primes de remboursement des obligations (V)	C	М				
	de r	Ecarts de conversion actif * (V	I) (N				
		TO TAL GENERAL (I à V	I) (O 1 598 668	1A	539 436	1 059 232	1 028 721
		(1) Dont droit au bail:		2) Part à moins d'un an des im- obilisations financières nettes :	СР	300	(3) Part à plus d'un an : CR	
		e réserve Immobili- riété: * sations :		Stoc	ks :		Créances :	

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise SAS éMA			Néant *
				Exercice N	Exercice N-1
		Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :	DA	308 122	308 122
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
		Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
		Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
N.]	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
NOPR		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
CAPITALIX PROPRES		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG	44 043	140 087
TAU		Report à nouveau	DH		
CAP		RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(315 933)	(96 044)
		Subventions d'investissement	DJ	116 976	100 510
		Provisions réglementées *	DK		
		TO TAL (I)	DL	163 207	462 675
spuc	sə	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Autres fonds	propres	Avances conditionnées	DN		
		TO TAL (II)	DO		
Provisions	ges	Provisions pour risques	DP		
ovision rise	charg	Provisions pour charges	DQ		
Pro	et	TO TAL (III)	DR		
		Emprunts obligataires convertibles	DS		
		Autres emprunts obligataires	DT		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	559 714	397 241
5	(Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	169 864	21 618
Ę	IES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	DET	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	119 812	103 003
۶	ח	Dettes fiscales et sociales	DY	46 635	44 184
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
		Autres dettes	EA		
Comp régu		Produits constatés d'avance (4)	ЕВ		
		TO TAL (IV)	EC	896 025	566 047
		Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
		TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 059 232	1 028 721
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
IS	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	542 490	193 841
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	ЕН	143 644	

Dés	signation	de l'entreprise : SAS éM A							Néant *
	Exercice N Exportations et Tatal								
	l			France	t	livraisons intracommunautaires		Total	
	Ventes	de marchandises *	FA		F	В	FC		
	Product	ion vendue biens*	FD		Fl	E	FF		
NO		services *	FG	25 599	F	H	FI	25 599	70 160
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffre	es d'affaires nets*	FJ	25 599	F	K	FL	25 599	70 160
PLOI	Product	ion stockée *	FM	1					
D'EX	Product	ion immobilisée *					FN	203 008	240 684
UITS	Subven	tions d'exploitation					FC	4 157	2 500
ROD	Reprise	es sur amortissements et pr	ovis	ions, transfert de charg	es	* (9)	FP	45 880	
	Autres	produits (1) (11)					FQ	6	189
				Total des prod	luit	ts d'exploitation (2) (I)	FR	278 650	313 533
	Achats	de marchandises (y compr	is dr	oits de douane) *			FS		
	Variatio	on de stock (marchandises)	*				FT		
	Achats	de matières premières et aut	res a	pprovisionnements (y c	om	pris droits de douane) *	FU	44 744	22 204
7	Variatio	on de stock (matières prem	ères	et approvisionnement	s)*		FV	(511)	5 858
IOI	Autres	achats et charges externes	(3) (6 bis) *			FW	200 198	103 983
ITA	Impôts,	, taxes et versements assim	FX	2 854	3 190				
CHARGES D'EXPLOITATION	Salaires	et traitements *	FY	186 140	214 761				
'EX	Charges	s sociales (10)	FZ		81 381				
ES D	G							166 882	80 376
RG	Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * dotations de commerce (art. 39, 1-2°, al.3) - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions								
CH	immobilisations - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions *								
	DC D'EXI	Pour risques et charges :					GD		
		charges (12)	uoti	GE		52			
•	Traction	Sitta ges (12)		Total des char	ges	d'exploitation (4) (II)	GF	02	511 806
1 - 1	RESULT	AT D'EXPLOITATION	(I-III)		5 *~		GG		(198 272)
		e attribué ou perte transfér	. ,	<u> </u>		(III)	GH	(0,1101)	(190 212)
opérations en commun		apportée ou bénéfice transf		<u> </u>		(IV)	GI		
0 9						(21)	GJ		
		s financiers de participatio				J. 111 2 (E)	GK		
SS SS		s des autres valeurs mobili			ime	odinse (5)	GL		257
PRODUITS FINANCIERS		intérêts et produits assimil					1	0.1	357
ROI	_	s sur provisions et transfe	ts d	e charges			GM		
E		nces positives de change			GN				
	Produit	s nets sur cessions de valer	irs n	GC					
	D	<i>-</i>			les	produits financiers (V)	1	<u> </u>	357
ES RES		ns financières aux amortiss	eme	nts et provisions *			GQ		
ARG		et charges assimilées (6)					GR	0 201	5 106
CHARGES FINANCIERES		nces négatives de change					GS		
H	Charges	nettes sur cessions de val	eurs				GT		
			_	Total des	s ch	narges financières (VI)	1	0 201	5 106
		TAT FINANCIER (V - V		DOTEG /7 W	. 7	¥7. ¥70.	GV	(0 217)	(4 749)
. 3 -	- KESUL	TAT COURANT AVANT	IIV	POTS (L. II + III - IV	v +	V - VI)	CXX	(200.404)	(202 021)

(4)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Dé	signat	ion de l'entreprise SAS éMA			Néant []*
				Exercice N	Exercice N-1
	ELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА		
UITS	ONNI	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ	11 534	11 534
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС		
_	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 534	11 534
	LES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15	
GES	NNEL	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		7 956
CHARGES	XCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
J	EXCE	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	нн	15	7 956
4	- RE	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ні	11 519	3 578
P	articij	pation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	НЈ		
		s sur les bénéfices * (X)	нк	(71 952)	(103 399)
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	290 247	325 424
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	606 181	421 468
5	- BE	NEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	(315 933)	(96 044)
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО		
	(2)	produits de locations immobilières	HY		
	(2)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3)	Dont Crédit-bail mobilier *	HP		
	(3)	- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) Dont transferts de charges	RD		
	(9)	Deut extintion annually (1) and (1) and (1)	A1	45 880	
	(10)	de l'exploitant (13) obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
S	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
RENVOIS	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) Dont primes et cotisations	A4		
RE	(13)	sociales personnelles facultatives Ao Obligatoires A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) e	t le	Exerc Charges exceptionnelles	
	`	joindre en annexe):		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Cf	état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		15	11 534
	CI.	etat 2055-Detail des produits et charges exceptionneis		13	11 334
	(0)	Double 15 of the second			cice N
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs
	1				

SAS éMA 2024

2053 - Détail des produits et charges exceptionne au 31/12/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

Totalisation

SAS éMA 2024

2053 - Détail des produits et charges sur ex. anté au31/12/2023

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
---	------------------------	------------------------

Totalisation

IMMOBILISATIONS DGFiP N° 2054 2024 Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SAS éMA Néant Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice Augmentations (Ne pas reporter le montant des centimes)* **CADRE A IMMOBILISATIONS** Acquisitions, créations, apport et virements de poste à poste Frais d'établissement et de développement **TOTAL I** CZ811 224 D8 D9 304 608 INCORP KD KE KF Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II 49 212 KG KH KI KJ Sur sol propre Dont Composants L9 KK ΚI M1 KO Sur sol d'autrui [Dont Composants KM KN Don Installations générales, agencements Com-M2 KP KQ KR et aménagements des constructions Installations techniques, matériel KT M3 KS 316 545 KU 59 362 et outillage industriels Installations générales, agencements KW KΊ ΚX 2 3 2 5 aménagements divers * Matériel de transport * KY ΚZ LA Matériel de bureau LC LD LB 12 808 et mobilier informatique Emballages récupérables et LE LF LG divers * LI LJ Immobilisations corporelles en cours LH LK LL LM Avances et acomptes LN TOTAL III 331 678 LO LP 59 362 8G 8T Participations évaluées par mise en équivalence 8U 8V 8W Autres participations 1P Autres titres immobilisés 1R 1S Prêts et autres immobilisations financières 300 1U TOTAL IV LQ 300 LR LS ØG ØН ØJ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)1 192 414 363 970 Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice par cessions à des tiers ou ma-hors service ou resultant d'une mise en équivalence **CADRE B IMMOBILISATIONS** par virement de poste à poste en fin d'exercice Frais d'établissement СØ 101 600 DØ 1 014 232 D7 **TOTALI** et de développement Autres postes d'immobilisation IO LV LW 49 212 1 X TOTAL II incorporelles LX LY LZ ΙP Terrains ΙQ MA MB MC Sur sol propre Constructions IR MD MF Sur sol d'autrui MF Inst. gales, agencts et am. des IS MG MH ΜI constructions Installations techniques, matériel et outil-IT M.I 18 601 MK 357 306 MI lage industriels Inst. gales, agencts, amé-Ш MM MN MO 2 3 2 5 nagements divers Autres Matériel de transport MP ΜQ MR mmobilisations Matériel de bureau et IW MS MT 12 808 Μl informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables et ΙX ΜV MW ΜX divers *

M7

ND

NG

ØU

ØΧ

2B

2E

NJ

ØK

Immobilisations corporelles en cours

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)

IY

IZ

ΙØ

I1

TOTAL III

TOTAL IV

Avances et acomptes

mise en équivalence

Autres participations Autres titres immobilisés

Participations évaluées par

120 201 1 436 183

NA

NE

NH

M7

ØΥ

2C

2F

18 601

NB

NF

NI

ØW

ØΖ

2D

2G

2H

ØM

372 440

300

300

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SAS éMA Néant							Néant □*								
CADRE A	CADRE A SITUATIONS ET MO UVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISA	Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actifet reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissemen	t et développe	ment	CY		125 379	EL	67	128	EM				EN		192 507
Fonds commercia	1		RE			RF			RI				RJ		
Autres immobilisa incorporelles	tions		PE		12 716	PF	3	178	PG				РН		15 895
		TOTALI	RK		138 095	RM	70	306	RN				RO		208 401
Terrains			PI			PJ			PK				PL		
	Sur sol propre		PM			PN			РО				PQ		
Constructions	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT				PU		
	Inst. générales, as aménagements de		PV			PW			PX				PY		
Installations techniq outillage industriels			PZ		224 319	QA	95	126	QB				QC		319 446
Autres	Inst. générales, as aménagements di	•	QD		57	QE		233	QF				QG		289
immobilisations.	Matériel de tra		QH			QI			QJ				QK		
	Matériel de burea informatique, mob	oilier	QL		10 083	QM	1	217	QN				QO		11 300
corporelles	Emballages récup et divers	pérables	QP			QR			QS				QT		
		TOTAL II	QU		234 459	QV	96	576	QW				QX		331 035
ŗ	FOTAL GENI	ERAL (I + II)	ØN		372 554	ØP	166	882	ØQ				ØR		539 436
CADRE B	VENTILATI	ON DES MOU	VEM	ENTS A	FFECTAN	NT L	A PROVISIO	N P(OUR A	MORT	ΓISS	EMEN'	TS D	ERO	GATOIRES
Immobilisations		DOTA	ΓION]	REPRI	ISES				4	ivement net des
amortissables	Colonne l Différentiel de et autres	COIOI	4		D:07 .: 1 1 1 /		Colonne 5 Colonno Iode dégressif Amortissemer exception			nt fiscal à la fin de l'exercice					
Frais établissements	М9	N1		N2		N3		N4			N5			N6	
Fonds commercial	RP	RQ		RR		RS		RT			RU			RV	
Autres immob. incor- porelles	N7	N8		P6		P7		P8			P9			Q1	
TOTAL I	RW	RX		RY		RZ		SB			SC			SD	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6			Q7			Q8	
Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4			R5			R6	
Sur sol d'autrui Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc	R7	R8		R9		S1		S2			S3			S4	
et alli des collst.	S5 S5	S6		S7		S8		S 9			T1			Т2	
Inst. techniques mat. et outillage	Т3	T4		T5		T6		Т7			Т8			Т9	
Inst. gales, agendam. divers	U1	U2		U3		U4		U5			U6			U7	
mist. gaies, agen- am divers Matériel de transport Mat. bureau et inform mobilier Emballages récup. et divers	U8	U9		V1		V2		V3			V4			V5	
Mat. bureau et inform mobilier	V6	V7		V8		V9		W1			W2			W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8			W9			X1	
TOTAL II	X2	X3		X4		X5		X6			X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL					NM								NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ		NR		NS		NT			NU			NV	
Total général non ventil (NP + NQ + NR)	^é NW	Т		néral non ve + NT + NU					Total	général n		nZ			
CADREC															
AFFECTANTL	ENTS DE L'EX ES CHARGES SIEURS EXERO	REPARTIES	Mo	ontant ne de l'exe	t au début cice		Augmentation	ns		otations ux amor					ant net à la e l'exercice
	n d'emprunt à é								Z 9				Z8		
Primes de rem	* De	s explication	s concernant ce	tte rubr	ique sont données da	ns la no	SP otice n° 20	032.			SR				

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

De	ésignation de l'entreprise : SAS éMA				Néant □*	
	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	de l'exercice Dotations de l'exercice Reprises de l'exercice			
	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	ТВ	TC 4	
tées	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
réglementées	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	ТН	TI	
régle	Amortissements dérogatoires	3X	ТМ	TN	то	
ions	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
Provisions	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
Ь	Autres provisions réglementées (1)	3Y	ТР	то	TR	
	TOTALI	3Z	TS	ТТ	TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
t cha	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
ies et	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
risqı	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
pour risques	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
ons 1	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
Provisions	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	ЕО	EP	EQ	ER	
Pı	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	58	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTALII	5Z	TV	TW	TX	
	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
on	- corporelles	6E	6F	6G	6Н	
éciati	sur - titres mis en équivalence	Ø2	ø3	Ø4	ø5	
dépr	immobilisations - titres de participation	9U	9V	9W	9X	
our (- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
ovisi	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Pr	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
		- d'exploitation	UE	UF		
	Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Tit	res mis en équivalence : montant de la dépréciation à la c	lôture de l'exercice calculé sel	on les règles prévues à l'article 3	9-1-5e du C.G.I.	10	

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS éMA											Néant 🔲 *			
C/	ADR	ΕA		ETAT DES CREA	NCE	S			Moi	ntant brut		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
느 띯	Cré	éances	rattach	ées à des participations			UL				UM		U	N
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Prê	ts (1)	(2)				UP	,			UR		U	S
MA	Au	tres in	nmobili	sations financières			UT			300	UV	300	UV	W
	Cli	ents d	outeux	ou litigieux			VA							
	Au	tres cı	réances	clients			UX	(15 465		15 465		
⊢	Créa: prê	nce repre tés ou re	ésentative o	le titres Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée *	UO)	Z1							
DE L'ACTIF CIRCULANT	Per	sonne	el et con	nptes rattachés			UY	7		721		721		
IRCL	Séc	urité s	sociale e	et autres organismes soc	iaux		UZ	2						
rif C				Impôts sur les bénéfice	es		VM	1		76 367		76 367		
-'AC	Et	at et a	utres	Taxe sur la valeur ajou	tée		VB	,		35 903		35 903		
DE 1	co	ollecti	vités	Autres impôts, taxes et	verse	ements assimilés	VN	1						
	F	ubliq	ues	Divers			VP							
	Gro	oupe e	et assoc	iés (2)			VC	,						
	Dé	biteur		(dont créances relatives	à de	es opérations	VR			2 789		2 789		
				d'avance			VS							
						TOTAUX	VT			131 545	VU	131 545	V	v
S		Mor	ntant	- Prêts accordés en cou	rs d'e	exercice	VD	,						
RENVOIS	(1)	de	es	- Remboursements obter			VE							
REN	(2)	Prêts	et avance	es consentis aux associés (pers	sonnes	s physiques)	VF							
C/	ADR	ЕВ	ETA	AT DES DETTES		Montant bru	rut			A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au p	olus	A plus de 5 ans
En	npru	nts ob	oligataire	es convertibles (1)	7Y	1						3		
	_			ligataires (1)	7Z									
	mpru	nts et det		1 an maximumà l'origine	VG	1	43 6	544		143	644			
	établis	ès des sements édit (1)		plus d' 1 an à l'origine	VH		16 0				535	353 5	35	
Er	npru	nts et		inancières divers (1) (2)	8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B			312	119		812					
				es rattachés	8C		15 1	13		15	113			
				tres organismes sociaux	8D		23 2	266		23	266			
				s sur les bénéfices	8E									
	Etat autre			sur la valeur ajoutée	VW		2 5	579		2	579			
col	lecti	vités	Obliga	tions cautionnées	VX									
p	ublic	ques		mpôts, taxes et assimilés	VQ		5 6	577		5	677			
Det	tes su	ırimmo	bilisation	as et comptes rattachés	8J									
Gr	oup	e et as	sociés ((2)	VI	1	.69 8	364		169	864			
Autres dettes (dont dettes relatives à des														
opérations de pension de titres) Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie * Z2														
ou remis en garantie * 22 Produits constatés d'avance 8L														
				TOTAUX	VY	8	396 0)25	VZ	542	490	353 5	35	
SIO		Empr	runts sous	scrits en cours d'exercice	VJ		72 0	-	(2)			mints at dattas contrac	L	169 864
RENVOIS	(1)	Emp	runts remb	ooursés en cours d'exercice	VK		49 8			•		ant cette rubrique sont donn	ées d	ans la notice n°2032.

9 DÉTERMINAT		
	9	DÉTERMINAT

ı	,
ı	DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
ı	DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Dési	gnation de l'entreprise : SAS éMA					Néant □*		Exercice N, clos le : 31122023
I.	RÉINTEGRATIONS			BÉNÉFICE COMP	TABLE DE I	L'EXERCICE	WA	
	Rémunération du travail de l'exploit	ant ou des associés	(entreprises à	l'IR)			WB	
الع الع	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		xcédentaires (art. 39-4 du C.C sements non déductibles	G.I.) WE		XE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Autres charges et dépenses somptuaires	WF	Taxe sur les véhi	icules des sociétés	WG			
dmis	(art. 39-4 du C.G.I.) Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre		(entreprises à l'I	S) dispensée de reintégration	n l			
on ac u rés	d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(art. 239 sexies	D)	KB)		
ss nc	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		liées à des états et territoi non déductibles (cf. 2067			XW	
arge uctic	Amendes et pénalités	WJ	Charges financiè	ères (art. 39-1-3° et 212 bi	is)* XZ			
C déd	Réintégrations prévues à l'article 15	55 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de	e la notice 2032)					I7	
Quote	part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE WL			bénéficiaires visés 209 B du CGI			K7	
NOI El	Moins-values nettes a { - imposées au t	aux de 15 % ou de 1	19 % (12,8 %)	pour les entreprises	à l'impôt s	sur le revenu)	18	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET Impositions différées	long terme \(\) - imposées au t	aux de 0 %		- T			ZN	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Fraction imposable des plus-			- Plus-values nettes			WN	
	cours d'exercices an) III (I)	- Plus-values soumi	ises au régim	e des fusions	WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur O		ses à l'IS)	Z			XR	
	Égrations diverses à Intérêts excéde (art. 39-1-3e et			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
detaille	er sur feuillet séparé DONT*			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réin	tégration des charges affectées aux ac	tivités éligibles au r	égime de taxat	ion au tonnage			Y1	
Résu	ltat fiscal afférent à l'activité relevant	du régime optionne	el de taxation a	u tonnage			Y3	
						TOTALI	WR	
l II	. DÉDUCTIONS			PERTE COMP	TABLE DE I	L'EXERCICE	ws	315 933
	e-part dans les pertes subies par une	_					WT	
Provis (cf. tab	sions et charges à payer non déductibles, antéri leau 2058-B , cadre III)	eurement taxées, et réint	égrées dans les rés	sultats comptables de l'exe	ercice		WU	
	imposées au	taux de 15 % (12,8	3 % pour les ei	ntreprises soumises	à l'impôt s	sur le revenu)	wv	
	Plus-values - imposées au	taux de 0 %					WH	
itior st śrées	nettes à \(- imposées au						WP	
'imposition Iliers et Is différées		r les moins-values i		erme antérieures			WW	
d'ir iculi ions		r les déficits antérie	eurs				XB I6	
Régimes d'in particuli impositions	Autres plus-values imposées au tau		. 1 . 12	1.007 / 4				
Rég	Fraction des plus values nettes à co Régime des sociétés mères et des filiales *	Quote-part de frais et		mocable à			WZ	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :	déduire des produits	nets de participat	ion 2A	0/ / . 22)	XA	
	Produits de participations inéligibles Déduction autorisée au titre des inves					23 B du CGI)	ZX ZY	
	Majoration d'amortissement *	erissements realises (auno ies conect	ivites a Outre-Iller ".			XD	
=	. Entreprises nouvelles -	Société investisseme immobilier cotées	ent K3	Zone de restructur de la défense	ration PA		XF	
Mesures d'incitation	difficultés 44 septies)	(art. 208C) Bassin d'emploi à		(44 terdecies) Zone franche	1.7		AI	
Mes d'inc	Zone franche urbaine-TF ØV	redy namiser (art. 44 duodecies)	1F	d'activité NG (art. 44 quaterdeci	ies) XC			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	Zone de revitalisatio rurale (art. 44 quindeci		Zone de développe prioritaire (art.44 sep				
	Entreprises nouvelles L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5					
	Ecarts de valeurs liquidatives sur O		ı l'IS)				XS	
Déductio	ns diverses Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	Dont déduction exc -tionnelle simulater de conduite		Créance dégagé par le report en arrière de défici	7.I	71 952)	XG	71 952
à détaille feuillet s	f sur sparé Dt déd. exc. YA Dt dé (art 39 YA (art 3	d. exc. YB	Dt déd. exc. (art 39 YC	Dt déd. exc. (art 39	YD			
	decies A) decie Dont déductions exceptionnelles YI	s B) Dont déduction	decies C)	decies D)			1	
DZJ	(art. 39 decies F)	(art. 39 decies G)	ima da tat:	a au tonnom			Y2	
	nctions des produits affectés aux activ	nes engibles au rég	une de taxatioi	au tonnage		momat to	1	
<u> </u>	NEGULIAI FIGUAL					TOTALII	XH	387 885
Rési	ultat fiscal avant imputation des défic	its reportables : {	bénéfice (I 1	moins II) XI				
			déficit (II m	noins I)			XJ	387 885
	cit de l'exercice reporté en arrière (entr			ZL				
,	cits antérieurs imputés sur les résultat					0	XL XO	207 005
	LTATFISCAL BÉNÉFICE (ligne blications concernant cette rubrique sont données dans	XN) ou DÉFICIT 1 la notice n° 2032.	reportable en a	vant (figne AU) AN		0	ΛU	387 885

SAS éMA

2058A - Déductions diverses au 31/12/2023

Libellé	Montant
RAD-CIR	71 952
Totalisation	71 952

SAS éMA

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2023

2024

Libellé	Montant
Totalisation	

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2024

Désignation de l'entreprise SAS éMA				Néant [*			
I. SUIVI DES DÉFICITS							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	520 394			
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis				
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter				
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5				
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	520 394			
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ	387 885			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	908 279				
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES		ESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises pla sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	cées		ZT	20 824			
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT							
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibl pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	es ZV		ZW				
Provisions pour risques et charges *							
	8X		8Y				
	8Z		9A				
	9B		9C				
Provisions pour dépréciation *							
	9D		9E				
	9F		9G				
	9H		9J				
Charges à payer							
	9K		9L				
	9M		9N				
	9P		9R				
	9S		9T				
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9S	r) YN		YO				
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU			
CONS ÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOS A	NTS (aı	t.237 septies du CGI)				
Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice			
Montant de la réintégration ou de la déduction L1				Till de l'exercice			

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D	ésign	nation de l'entreprise : SAS éMA														1	Véant	*
		leport à nouveau figurant au bilan de l'exercice ntérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØС					fectation	,	- Rése	erve l	égale	2	ZB				
	-					(1)	aux	x réserve	es (- Autı	res ré	serve	es Z	ZD			(96	6 044)
Ξ		lésultat de l'exercice précédant celui pour lequel a déclaration est établie	ØD		(96 044)	AFFECTATIONS (1)	Div	videndes	S				2	ZE				
ODICINIES (1)	P P	rélèvements sur les réserves	ØЕ			ECTA'	Au	ıtres rép	artiti	ions			2	ZF				
7100		reserves sur les reserves				AFF		port à n			re égal a	u total I		ZG				
		TOTALI	ØF		(96 044)				1			TAL		ZH			(96	044)
	REN	SEIGNEMENTS DIVERS	h:							Ex	kercic	e N:			E	xercice	N-1	:
	ENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7																
	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR														
	ENG	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS									
		- Sous-traitance											935	;				
	GES	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois J8										25	286				27	288
	CHAR	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU														
STES	TS ET	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (SS	S 56 646			5	28 730		730							
ES POS	ACHA EXTE	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et co		YV														
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES										86	331				47	966
DET	A	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 20:										200	198	8	103 983			983
		- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									W 807			,	457			457
	IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pét	roliei	zs)	9Z	Z 2 047			,	2 733			733	
	IMPC	Total du compte corresp			igne FX dı	ı table	eau n'	n° 2052	YX			2	854				3	190
	Α.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	Y 13 936			5			16	204	
	T.V.A.	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisé biens et services ne constituant pas des immob	e au c ilisat	cours de ions	l'exercice a	au titr	e des	S	YZ	ZZ 26 049			049)			36	434
		 Montant brut des salaires (cf. dernière déclarat salaires de 2023) * 	ion a	nnuelle	souscrite a	u titr	e des	3	ØВ			182	812	2				
	S	- Montant de la plus value constatée en franchis pour le régime simplifié d'imposition *	e d'ir	npôt lor	s de la pre	mière	opti	ion	øs									
	DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à ra à la disposition de la société *	ison	des somi	nes mises				ZK			5,5	57 9	ó			2,2	1 %
	I	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Fili prév	ales e u par	et partic	ipatio I de l'	ns (Lis 'ann.III	te au au C	2059 GI)		Si ou Sino		cher 1	ZF	≀
		- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'	impô	t prévue	au 4 de l'a	rticle	238 t	bis du CC	Я роі	ur l'enti	repris	e don	atrio	e I	RG			
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lie dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	u à an	nortisser	nent excep	tionn	el ch	iez l'entr	eprise	e invest	isseu	r]	RH			
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à	15% J	ΙK				Plus-	values à	à 0%		ЛL			
DE	Plus-values à 19% JM								Imputations			ons	J	IC				
GIME]	Plus-values à 19% JM Groupe : résultat d'ensemble. JD Plus-values à 15% JN									Plus-values à 0%			J	Ю				
RE	Plus-values à 19% JP										Imp	utatio	ons]	ΙF			
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société m 2 si société filiale	ciété mère o	du gro	upe .	IJ												

⁽¹⁾ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Dés	Désignation de l'entreprise : SAS éMA Néant									Néant *	
	A ·	- DETERMINATION DE LA	VALEUR RESIDUELLE								
Natur	e et	date d'acquisition des éléments cé	édés * Valeur d'origine *	Val	eur nette réévaluée *	Amortissements pr en franchise d'in	atiqués npôt	Aut amortiss	ements *	Valeur résiduelle	
	1	Φ	9		3	<u> </u>		(<u> </u>		<u> </u>
	2										
	3										
*	4										
ation	5										
silis	6	Cf.état 2059A-Détail									
mok	7										
I - Immobilisations	8										
	9										
	10										
	11										
	12										
		B - PLUS-VALUES, N	OINS-VALUES		Quali	fication fiscal			oins-value	es réa	
		Prix de vente	Court terme		Lo	ng terme ①		Plus-value taxables à 19% (1)			
		Θ	0		9	19%	15% (ou 12,80%	0%	_	0
	1										
	2										
	3										
*	4										
	5										
isati	6										
ımobilisations	7							_			
	8										
<u>-</u>	9										
	10										
	11										
	12										
	13	Fraction résiduelle de la pro afférente aux éléments céd	ı ovision spéciale de réévalu lés	ation	+						
	14	Amortissements irrégulière aux éléments cédés		nt	+						
- Autres éléments	15	Amortissements afférents	aux éléments cédés mais e	xclus	+						
élém	16	des charges déductibles par Amortissements non pratiqués e déduction fiscale pour investis	en comptabilité et correspondant	t à la							
tres		1968 et 1975, effectivement util Provisions pour dépréciation d	isée		+						
- Au	17	moins-values à long terme dever Dotations de l'exercice aux com	nues sans objet au cours de l'exe	rcice						4	
=	18	des titres relevant du régime des	s plus ou moins-values à long te							_	
	19	Divers (détail à donner su	·								
	CA	ADRE A : plus ou moins value net des lignes 1 à 20 de la co		e							
	CA	ADRE B : plus ou moins value net des lignes 1 à 20 de la co	te à long terme (total algébrique		((B)			(C)
	CA	ADRE C: autres plus-values taxab			(A)		(Vent	(B) ilation par taux)			(C)

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2023

Nature et date d'acquisition Valeur Valeur des éléments cédés d'origine réévaluée	Amortiss. Autres amortiss.	Valeur Prix de résiduelle vente	Montant Court global terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
---	----------------------------	------------------------------------	----------------------------	----------------	-----------------------	---------------	--------------------

Totalisation



AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME

ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entr	reprise: SAS éMA					Néant [*
	A ELEMENTS A		JJETTIS AU REGIME F			
Or	igine		Montant net	Montant	Montant compris	Montant
	Imposition répartie		des plus-values réalisées *	antérieurement réintégré	dans le résultat de l'exercice	restant à réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'Il	R)				
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI	<u> </u>				
	TOT	AL 1				
	Imposition répartie		Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	N - 1					
	sur 3 ans au titre ue	N - 2				
		N - 1				
		N - 2				
Plus-values réalisées		N - 3				
Tius-values realisees	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39	N - 4				
au cours des exercices antérieurs	quaterdecies 1 ter et 1	N - 5				
	quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOT	AL 2				
			EGREES DANS LES RES s plus-values afférentes aux bie			
	fusion,d'apport partiel ou de scissi rales soumises à l'impôt sur les soci	ion		Plu	s-values d'apport à une sociét fessionnelle exercée à titre ind	é d'une activité
Origine de des fusio	es plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	ТОТА	ſ				

Désignation de l'enti	reprise: SA	S éMA						<u>1</u>	Néant 🔲	
		Rappel de	la plus ou moins-va	alue de l'ex	ercice relevant du taux de 15 %	a ou 12,80 9	6 Q .			
1 Entreprises soumises à l'im	pôt sur les sociétés.	Gains net	s retirés de la cessio	n de titre d	le sociétés à prépondérance imm	_	_			
2 Entreprises soumises à l'im	-	Gains net	s retirés de la cessio	n de certai	I a sexies-0 bis du CGI) ① *. ns titres dont le prix de revient e	est suprérieur	1 22,8 M€			
		(art. 219 I	a sexies-0 du CGI)	0 *.						
	I - SUIVI D	ES MOINS-V	ALUES DES E	NTREP	RISES SOUMISES A L	'IMPOT S	UR LE RI	EVENU		
		Moins-va	dues	Im	putations sur les plus-value long terme de l'exercice	s à		Solde des		
Origine		à 12,80			imposables		I	noins-values à 12,80 %		
Φ		0			à 12,80 % •		4			
Moins-values nettes	N									
	N - 1									
	N - 2									
Moins-values nettes	à N - 3									
long terme subies au	N - 4									
cours des dix exercices	N - 5									
antérieurs (montants	N - 6									
restant à déduire à la	N - 7									
clôture du dernier	N - 8									
exercice)	N - 9									
	N - 10									
II - SUIVI I	DES MOINS	-VALUES A L	ONG TERME	DES EN	TREPRISES SOUMISI	ES A L'IMI	POT SUR	LES SOCIETE	S *	
		Moi	ins-values		Imputations sur les plus-values à long terme			Solde	das	
		A 19 %,	A 19 % ou	15 %	A 15 %	sur le	ations résultat xercice	moins-v à repoi	alues	
Origine		ou à	imputable sur le résu	ıltat	ou à 19 %	de i e	xercice	col. (6) = (2) + (3) -		
		15 %	de l'exerc	ice						
Φ		Ø	3		4		o	6		
Moins-values nettes	N									
	N - 1									
Moins-values nettes	N - 2 N - 3									
à long terme subies au	N - 4									
cours des dix exercices	N - 5									
antérieurs (montants	N - 6									
restant à déduire à la	N - 7									
clôture du dernier	N - 8									
exercice)	N - 9									
	N - 10									
	-									

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

15

RES ERVE S PECIALE DES PLUS -VALUES A LONG TERME RES ERVE S PECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS éMA								Néant □*
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'E	NRE	GISTREMENT D	E LA R	ESERV	E SPECIALE PO)UR I	L'EXERCICE	N
			Sous-com	otes de la r	éserve spéciale des pl	us-val	ues à long terme	
		taxées à 10 %	taxées	à 15 %	taxées à 18 %	ta	xées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice								
TOTAL (ligne 1 et 2)	3							
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4							
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5							
TO TAL (ligne 4 et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7							
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POU	R FL	UCTUATION D	ES COU	RS* (5°	, 6°, 7° alinéas	de l	'art. 39.1-5°	du CGI)
montant de la réserve réserve figurant au bilan des		montar	nts préle	vés sur l	a réserve		montant d	e la réserve
à l'ouverture de l'exercice sociétés absorbées au cours de l'année	à	donnant lieu complément d'im			ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4		à la clôture	de l'exercice 3

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : SAS éMA		Néant X *
	Durée en nombre de mo	ois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	25 599
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	45 880
TOTA	L 1 OX	71 479
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	ОН	6
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	203 008
Subventions d'exploitation reçues	OF	4 157
Variation positive des stocks	OD	511
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTA	AL 2 OM	207 682
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	140 192
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	79 464
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	62
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	de O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTA	AL 3 OJ	219 718
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL	OG OG	59 443
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. S calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-des vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.	SA AE a CVAE ne doivent pas	compléter ce cadre. igne SA (ci-dessus),
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence GY GZ		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) N° de dépôt

 $(\ liste\ des\ personnes\ ou\ groupements\ de\ personnes\ de\ droit\ ou\ de\ fait$ détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1	(1)	Néant	
/ 11		1 (Cant	

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3 N° SIRET 7 9 9 8 4 4 0 5 5 0 0 0 2 7						
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ÉMA						
ADRESSE (voie) 104 Rue de la Galera						
CODE POST AL VILLE MONTPELLIER						
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 35 513						
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 10 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 272 609						
I. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES :						
Forme juridique Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions						
Adresse: N° Voie						
Code postal Commune Pays						
Forme juridique Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions						
Adresse: N° Voie						
Code postal Commune Pays						
Forme juridique Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions						
Adresse: N° Voie						
Code postal Commune Pays						
Forme juridique Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions						
Adresse: N° Voie						
Code postal Commune Pays						
II. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :						
Titre (2) MME Nom patrony mique SALA Prénom(s) BÉATRICE						
Nom marital % de détention 79,97 Nb de parts ou actions 246 400						
Naissance : Date 27081950 N° département 28 Commune SAINVILLE Pays FRANCE						
Adresse: N° 142 Voie mail des hauts de saint ge Code postal 34980 Commune ST GELY DU FES C Pays FRANCE						
Titre (2) Nom patrony mique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions						
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° département Commune Pays						
Adresse: N° Voie						
Code postal Commune Pays						

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins $10\ \%$ du capital)

10	(1)
----	-----

Néant 🔲 *

TYPE OF OR E		N° SIRET	7 9 9 8 4 4 0 5 5	0 0 0 2 7
EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3 DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS	S éMA	11 ,41.4	/ / / V V V V V V V	0 0 0 10 1- 1
ADRESSE (voie) 104 Rue de la Galer				
CODE POST AL 34090	,	MONTPELLIER		
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES P		P5		
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse: N° Voie				
Code postal	Commune		Pays	
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse: N° Voie				
Code postal	Commune		Pays	
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse: N° Voie			/0 de detention	
Code postal	Commune		Pays	
Code postai	Commune		rays	
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse: N° Voie				
Code postal	Commune		Pays	
Forme juridique Dénomination N° SIPEN (ci cociété établic en Prence)			0/ 1- 13tention	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse: N° Voie	_		7_	
Code postal	Commune		Pays	
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse: N° Voie				
Code postal	Commune		Pays	
				<u></u> _
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse: N° Voie			_	
Code postal	Commune		Pays	
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse: N° Voie				
Code postal	Commune		Pays	

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette mêmecase.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXES FISCALES



Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	2 076		2 076
Autres créances			
TOTAL	2 076		2 076

SAS éMA

Produits à recevoir (détail) au31/12/2023

Libellé	Montant
Tatalisation	

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédi	96		96
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 378	13 657	(6 279) ^{45,9}
Dettes fiscales et sociales	26 189	24 691	1 498 6,07
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	33 664	38 348	(4 684) 12,2

SAS éMA

Charges à payer (détail) au31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 591	(2 591) 00,0
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL		2 591	(2 591) 00,0

SAS éMA 2024

Charges constatées d'avance (détail) au 31/12/2023

Dátail dos chargos constatáos d'ayanca	Pério	de				
Détail des charges constatées d'avance	début	fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles	

Totalisation

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTI ONNELS			
TOTAL			

SAS éMA 2024

Produits constatés d'avance (détail) au 31/12/2023

Détail des produits constatés d'avance	Période début fir	exploitation	Financières	Exceptionnelles
--	----------------------	--------------	-------------	-----------------

Totalisation

Charges à répartir

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2023
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

CREDIT D'IMPOT POUR DEPENSES DE RECHERCHE

N° 2069-A-SD



Egalité Fraternité

Crédit d'impôt recherche (art 244 quater B du CGI)

et crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (article 244 quater B bis du CGI)

Dépenses engagées au titre de l'année 2023

(article 244 quater B du CGI et article 244 quater B bis du CGI)

Rappel: Les déclarations 2069-A-SD, 2069-A-1-SD, 2069-A-2-SD et 2069-A-3-SD sont obligatoirement télé-déclarées en utilisant la procédure EDI-TDFC. Pour plus d'information sur la télédéclaration, veuillez consulter le portail fiscal www.impots.gouv.fr, rubrique "Professionnels". Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire d'adresser une copie au ministère chargé de la recherche, les données lui étant directement transmises.

Le modèle de dossier justificatif du crédit d'impôt recherche (CIR) est à la disposition des entreprises sur le site du ministère chargé de la recherche. Ce dossier est à remplir chaque année par les entreprises pour justifier leur déclaration.

	Exercice ouvert le 1	01/01/2024	Clos le	31/12/2024							
	Nom et pr	énoms ou déno	omination		de i entreprise	799844055	Code NACE	7490B			
Cachet du service		sse de l'entrepi			Activités (cfnotice) Chimie						
Cachet du service	SAS éMA					(ancienne adresse en cas de changement)					
	104 Rue de la Gale	ra									
	34090 MONTPEI	LIER									

Sociétés bénéficiant du régime				Désignation et adresse de la société mère N° SIREN de					ociété m	ère	
Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (Article 223 A du CGI)* CX			la so			Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée.					
Montant des crédits d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)								DX			
Dont crédit d'impôt recherche (CIR)											
Dont crédit d'impôt en fav	eur de	la recl	nerche	e collaborative (CRC)				DX2			
Entreprises ayant engagé p	our la	1re foi	is des	dépenses de recherche en 2	2023	*		AZ			
• Entreprises nouvelles créées en 2023	BZ		Préc	iser la date de début d'act	ivité (d	ef notice)					
• PME au sens communautaire*	KZ	X	Préc	iser si entreprise autonom	er si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf notice)						
Chiffre d'affaires HT	DZ	25 59	9								
Nombre de salariés	CZ		5	• Nombre de chercheurs et techniciens EZ 4 • Nombre de jeunes docteur (si dépenses déclarées ligne I-5)						FZ	1
• Sociétés de personnes * n'ayant pas opté pour l'IS	IZ			Société bénéficiant du r	égime	des JEI (article 44 s	sexies A du CGI)*			GZ	

^{*} Cocher la case correspondante

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B DU CGI

I - DEPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT A CREDIT D'IMPOT (CIR-RECHERCHE)	ANNEE CIVILE 2023			
A. DÉPENSES RELATIVES À DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE RÉALISÉES EN PROPRE PAR L'ENTREPRISE				
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	42 402		
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2			
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses ligne 4 et 5)	3	181 688		
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4			
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	42 639		
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) (ligne 1 x 75%) + [(ligne 3 + ligne 4) x 43 %] + ligne 5	6	152 567		

Le crédit d'impôt est calculé par référence aux dépenses exposées au cours de l'année civile. En cas de clôture d'exercice en cours d'année, le montant du crédit d'impôt est calculé en prenant en compte les dépenses éligibles exposées au titre de l'année d'ouverture de l'exercice.

Montant total des dépenses de fonctionnement : (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	419 296
Frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	7 549
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	1 549
Dépenses liées à la normalisation (à indiquer pour la moitiè de leur montant cf.notice)	11	
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale (COV) dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	1 040
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise : (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)		429 434

B. DÉPENSES RELATIVES À DES O PÉRATIONS DE RECHERCHE EXTERNALISÉES AUPRÈS DE CERTAINS O RGANISMES 2		ANNEE CIVILE 2023		
(joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-2-SD)				
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance				
en France :	15a			
à l'étranger ³ :	15b			
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance				
en France :	16a			
à l'étranger ³ :	16b			
Montant total des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)	17			
Plafonnement des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou ou experts scientifiques ou techniques agréés Si ligne 17 inférieure à [ligne 14 x 3 (positif)], reporter le montant indiqué ligne 17 Si ligne 17 supérieure à [ligne 14 x 3 (positif)], reporter le résultat du calcul précité	18			
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes avec un lien de dépendance Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite du montant figurant ligne 18) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 19 Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite du montant figurant ligne 18) excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € ligne 19	19			
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes sans lien de dépendance Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite du montant suivant : (ligne 18 - ligne 19)] n'excède pas 10 000 000 €, reporter ce montant en ligne 20 Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite du montant suivant : (ligne 18-ligne19)] excède 10 000 000 €, reporter 10 000 000 € ligne 20	20			
Montant total des dépenses de recherche externalisée après plafonnements ((ligne 19 + ligne 20) dans la limite de 10 000 000 €)	21			

² Ouvrent droit au crédit d'impôt les seules opérations de recherche externalisée réalisées directement par des organismes éligibles agréés, de premier ou de second rang (BOI-BIC-RICI-10-10-20-30 II-B § 175 et 177).

³ Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

C. MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE		ANNEE CIVILE 2023		
Montant des dépenses de recherche ouvrant droit au crédit d'impôt (CIR-Recherche) (ligne 14 + ligne 21)	22	429 434		
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁴	23a	163 366		
Pour les prestataires, le montant des dépenses exposées pour la réalisation des opérations de recherche pour le compte de tiers	23b	5 620		
Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁵	24	5 891		
Montant des remboursements de subventions publiques ⁶	25			
Montant net total des dépenses de recherche (ligne 22 - ligne 23a - ligne 24b - ligne 25)	26a	254 557		
Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	26b			

II - DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-COLLECTION)		ANNEE CIVILE 2023		
Frais de collection	27			
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	28			
Total des dépenses de collection (ligne 27 + ligne 28)	29			
Montant des subventions publiques remboursables ou non 4	30			
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁵	31			
Montant des remboursements de subventions publiques ⁶	32			
Montant net total des dépenses de collection (ligne 29 - ligne 30 - ligne 31 + ligne 32)				
Dont mt. net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer	33b			

MONTANT NET TOTAL DES DEPENS ES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION (ligne 26a + ligne 33a)	34a	254 557
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer (ligne 26b + ligne 33b)	34b	

III - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT AU TITRE DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION

A. LORS QUE LA SOMME DES DEPENSES PORTEES LIGNES 34a ET 87 N'EXCEDE PAS 100 000 000 €

DÉIERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE (CIR-REC	HERC	HE)
Montant net total des dépenses de recherche (reporter le montant indiqué ligne 26a)	35a	254 557
Dont mt. net total des dépenses de rech. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (reporter le montant indiqué ligne 26b)	35b	
Montant du crédit d'impôt (<i>ligne 35a-35b</i>) <i>x 30%</i> + (<i>ligne 35b x 50%</i>) ⁷	36	76 367
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91a)	37	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 36 + ligne 37)	38a	76 367
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un départment d'outre-mer	38b	

⁴ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

⁵ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 €hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf.notice)

⁶ Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

⁷ Le taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE COLLECTION (CIR-CO	LLECTION)	
Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 33a)	39a	
Dont mt. net total des dépenses de col. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (report de la ligne 33b)	39b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (ligne 39a - ligne 39b) x 30% + (ligne 39b x 50%) ⁸	40	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91b)	41	
Montant total du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (ligne 40 + ligne 41)	42a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un départment d'outre-mer	42b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	43	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (ligne 42a + ligne 43)	44	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis : Si le montant ligne 43 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 45a Si le montant ligne 44 est inférieur à 200 000 €, reporter le montant déterminé ligne 42a à la ligne 45a Si le montant ligne 44 est supérieur à 200 000 €, reporter (200 000 € - ligne 43) à la ligne 45a	45a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un dpt d'outre-mer après plasonnement	45b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 38a + ligne 45a)	46a	76 367
Dont montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection situées dans un départment d'outre-mer (ligne 38b + ligne 45b)	46b	
B. LORS QUE LA SOMME DES DÉPENSES PORTÉES LIGNES 34a et 87 EST	SUPÉRIEURE À	. 100 000 000 €
DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LES DEPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche limité à (100 000 000 €- dépenses de rech. collaborative) (reporter le montant indiqué ligne 26a dans la limite de (100 000 000 € - ligne 86))	47a	
Dont mt. net total des dépenses de rech, exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (reporter le montant indiqué ligne 26b dans la limite de (100 000 000 €- ligne 86))	47b	
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche (ligne 47a-ligne 47b) x 30% + (ligne 47b x 50%) 9 Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure	48	
à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) [lighe 20a - (100 000 000 € - lighe 80)]	49	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à (100 000 000 €- dépenses de recherche collaborative) (<i>ligne 49 x 5 %</i>)	50	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 48 + ligne 50)	51	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91a)	52	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 51 + ligne 52)	53a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un départment d'outre-mer	53b	
DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LES DEPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 33a)	54a	
Dont mt. net total des dépenses de col. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (report de la ligne 33b)	54b	
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 86 - ligne 47a)	55	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(ligne 54a dans la limite de la ligne 55 - ligne 54b dans la limite de la ligne 55) x 30 %] 9 ((ligne 54b dans la limite de la ligne 55) x 50 %)	56	
Lorsque la part des dépenses de collection excèdent le plafond disponible [(ligne 54a - ligne 55) >0] le crédit d'impôt est calculé au taux de 5% [(ligne 54a - ligne 55) x 5 %]	57	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (ligne 56 + ligne 57)	58	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91b)	59	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement de minimis (ligne 58 + ligne 59)	60	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	61	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (ligne 60 + ligne 61)	62	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis Si le montant ligne 61 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 63a Si le montant ligne 62 est inférieur à 200 000 €, reporter le montant déterminé ligne 60 à la ligne 63a Si le montant ligne 62 est supérieur à 200 000 €, reporter (200 000 € - ligne 61) à la ligne 63a	63a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM après plafonnement	63b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 53a + ligne 63a)	64a	
Dont montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection situées dans un départment d'outre-mer (ligne 53b + ligne 63b)	64b	

IV - DÉPENSES D'INNOVATION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-INNOVATION) ⁸		ANNEE CIVILE 2023
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	65	
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou intallations pilotes de nouveaux produits	66	
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV), frais de dépôt de dessins et modèles	67	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale (COV), dessins et modèles	68	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	69	
Montant total des dépenses d'innovation (ligne 65 + ligne 66 + ligne 67 + ligne 68 + ligne 69)	70	
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 70 dans la limite de 400 000 €)	71	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁹	72	
Pour les prestataires, sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiés	73	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt 10	74	
Montant des remboursements de subventions publiques ¹¹	75	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 71 - ligne 72 - ligne 73 - ligne 74 + ligne 75)	76a	
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un dpt outre-mer	76b	
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	76c	
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitaitons situées sur le territoire de la collectivité de Corse	76d	
Montant total du crédit d'impôt ((lignes 76a - 76b - 76c - 76d) x 30%) + (ligne 76b x 60%) + (ligne 76c x 40 %) + (ligne 76d x 35%) 12	77	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91c)	78	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 77 + ligne 78)	79a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation situées dans un départment d'outre-mer	79b	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	79c	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation (ligne 46a ou 64a + ligne 79a)	80a	76 367
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation situées dans un département d'outre-mer (ligne 46b ou 64b + ligne 79b)	80b	

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B BIS DU CGI

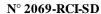
V - DEPENSES DE RECHERCHE COLLABORATIVE OUVRANT DROIT AU CREDIT D'IMPOT (CRC)		ANNEE CIVILE 2023
Dépenses facturées par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés dans le cadre d'un contrat de collaboration de recherche effective (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-3-SD)	81	
Dont dépenses éligibles afférentes aux opérations réalisées directement par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés (de premier ou second rang) ¹³ en France :	82a	
à l'étranger :	82b	
Montant total des dépenses de recherche collaborative éligibles après plafonnement Si (ligne 82a + ligne 82b) n'excède pas 6 000 000 €, reporter ce montant ligne 83 Si (ligne 82a + ligne 82b) excède 6 000 000 €, reporter 6 000 000 € ligne 83	83	
Montant des aides publiques remboursables ou non 14	84	
Montant des remboursements des aides publiques 15	85	
Montant net des dépenses de recherche collaborative (ligne 83 - ligne 84 + ligne 85)	86	
Dont montant net des dépenses de recherche collaborative exposées par les PME	87	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative [(ligne 86 - ligne 87) x 40 %] + (ligne 87 x 50%)	88	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91d)	89	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative (ligne 88 + ligne 89)	90	

⁸ Sont prises en compte dans l'assiette du crédit d'impôt les seules dépenses d'innovation exposées par les petites et moyennes entreprises (PME) au

⁹ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

¹⁰Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 €hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf.notice) 11Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement. 12 Le taux est porté à 60 % pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans un DOM. Le taux est porté

respectivement à 35 % pour les moyennes entreprises et à 40 % pour les petites entreprises pour les dépenses exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse.





RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

(2024)

Formulaire obligatoire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Fraternité	Au titre de	l'année civile			Néant
Dénomination de l'entreprise	SAS éMA			N° Siren :799844055	
Adresse	104 Rue de la Galera		34090	MONTPELLIER	
Société bénéficiant du régime	e fiscal des groupes de sociétés		PME a	u sens communautaire	X
Dénomination de la société mère	2			N° Siren :	
Adresse					
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDI	TS D'IMPÔT NE DONNANT F	PAS LIEU AU DÉPÔT I	D'UNE DÉCLARAT	TION SPÉCIALE	
					-
	mécenat - Dont montant des dons e	t versements consentis			
	situé au sein de l'UE ou de l'EEE de la reconstruction de Notre-Dam	ne de Paris			
Dont mt versés aux fédérations o	u unions d'organismes ayant pour	objet exclusif de fédérer,			
d'organiser, de représenter et de p	promouvoir les org. agréés en vue d Crédit d'impôt pour la compétit		tations situáas à M	evette)	
	Credit d Impot pour la competit		montant préfinancé	ayotte)	
	versées n'excédant pas 2,5 SMIC es exploitations situées à Mayotte				
le paiement des congés et des cha	oles à la majoration pour les salariés arges sur les indemnités de congés e mpensation prévue à l'article L. 314	st mutualisé entre les emp			
	la participation de l'entreprise dans des soc		ents assimilés		
II - CRÉDITS D'IMPÔ	T AVEC DÉPÔT OBLIG	ATOIRE D'UNE D	ÉCLARATION	N SPECIALE	
CIR - Crédit d'impôt en faveur de	la recherche			76 367	
	cherche - dont montant du crédit d'i ATION DES CRÉDITS D'IMPÔ				
FRECISIONS SUR L'UTILIS	ATION DES CREDITS D'INFO	15 (Ullisation de la va	ieur Aures	credits d impots»)	
III - CAS PARTICULII	ERS				
Crédit d'impôt déposé en cas de o	cessation au titre de l'année N	_			
Crédit d'impôt déposé au titre de	e l'année civile N-2, N-1 en cas d'exe	ercice de plus de 12 mois		<u>l</u>	
_					
IV - MÉCÉNAT - Liste	des bénéficiaires finaux	.			

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 €de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.